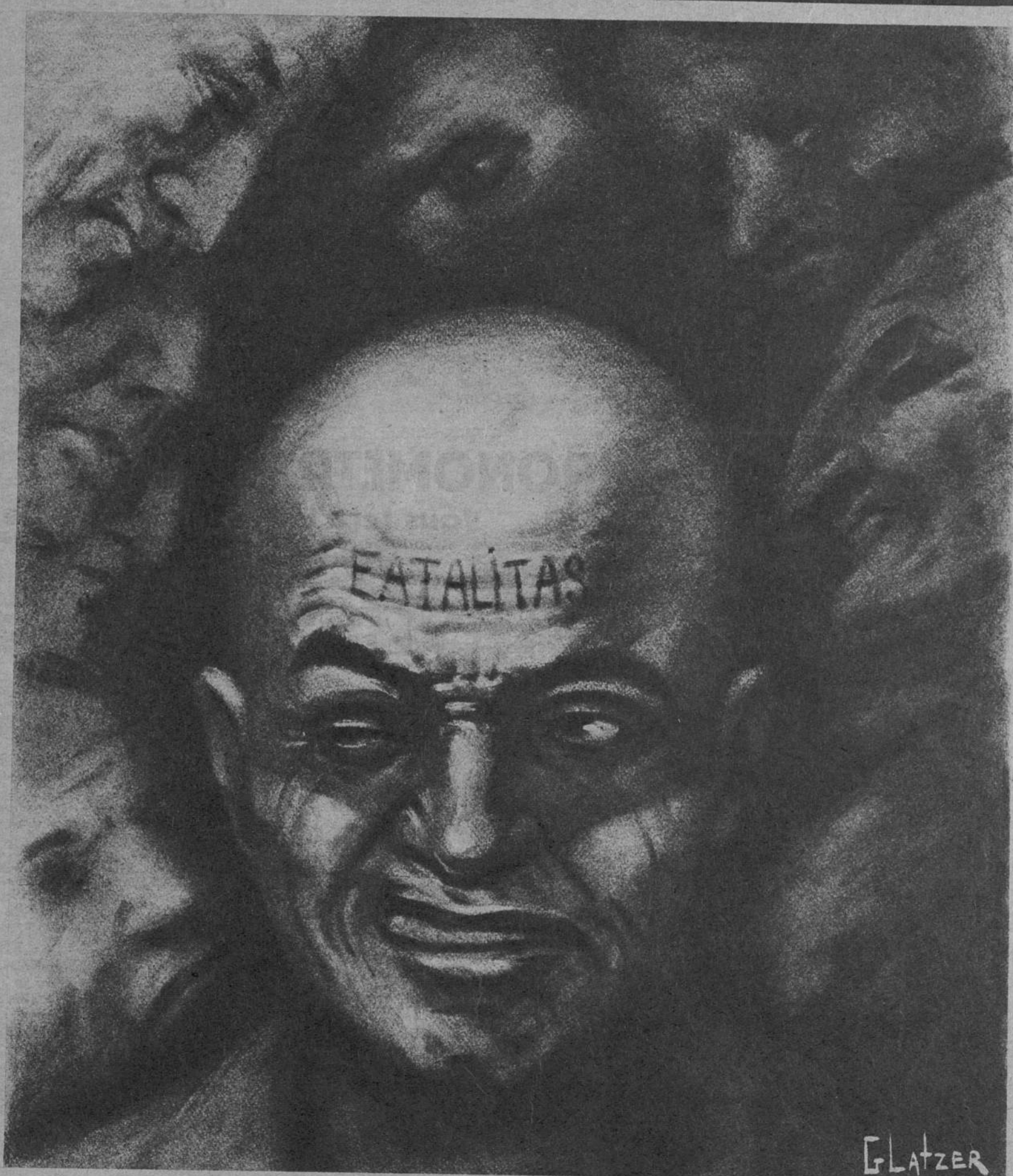


# POLICE MAGAZINE



## LES MYSTERES DU BAGNE

Lisez, pages 8 et 9, le commencement de notre remarquable reportage de JEAN NORMAND sur le bagne, accompagné de nombreuses photos. Le dessin ci-dessus est de S. GLATZER, qui a illustré le reportage d'aquarelles et de croquis pris sur place.



DIRECTION  
ADMINISTRATION  
RÉDACTION  
30, Rue Saint-Lazare, 30  
PARIS - IX°  
Téléphone : TRINITÉ 72.96  
Compte chèques postaux : 1475-65

# POLICE MAGAZINE

TOUS LES DIMANCHES

**ABONNEMENTS**  
Remboursés, en grande partie, par de superbes primes.  
FRANCE... Un an (avec primes) 50 fr.  
Un an (sans prime) 37 fr.  
Six mois ... .. 26 fr.  
ÉTRANGER... Un an ... .. 65 fr.  
Six mois ... .. 33 fr.  
Se renseigner à la poste pour les pays étrangers n'acceptant pas le tarif réduit pour les journaux.  
Dans ce cas, le prix de l'abonnement subit une majoration de 15 fr. pour un an et 7 fr. 50 pour 6 mois, en raison des frais d'affranchissement supplémentaires.

## Tribunaux Comiques

### Voleur de légumes.

C'est un pauvre vieux à tête chevelue d'artiste qui n'a pas réussi.  
Le président de la chambre correctionnelle lui reproche :  
— Vous voliez des légumes aux Halles.  
— C'est une erreur, grogne ce Crainquebille déchu. Les mandataires et les commerçants des pavillons me permettaient de ramasser ce qui tombait.  
— Mais vous ramassiez, paraît-il, aussi ce qui ne tombait pas.  
— Ça, jamais !  
— Oui, soyons précis, vous faisiez tomber ce qui ne tombait pas pour le ramasser ensuite. Un inspecteur vous a suivi pendant près de trois quarts d'heure.  
— C'est un qui m'en voulait.  
— Pourquoi ?  
— Parce que je suis un pauvre type.  
— Enfin, il a compté. Vous avez tiré sur six boîtes de carottes que vous avez ensuite ramassées pour les mettre dans un sac.  
— J'aime pas les carottes, justement.  
— Ce n'était pas pour les manger, mais pour les vendre au commis d'un restaurateur du Quartier Latin.  
— En fait-on des histoires pour des carottes !  
— Tirer des carottes est excusable quand il s'agit d'un écolier, mais vous n'êtes plus un écolier.  
— J'ai même jamais été à l'école.  
Le président y renonce. L'homme aura décidément le dernier mot.  
Trois mois avec sursis.

### Intermédiaire.

Pour un malin, c'était un malin. On s'étonne même que son « truc » le conduise devant les tribunaux.  
Voici comment s'y prenait cet ancien étudiant pour gagner son entrecôte et sa chopine de vin quotidienne. D'abord, il connaissait tout le monde à Montparnasse.  
Et un beau matin on le voyait arriver chez l'ami Paul, auquel il déclarait :  
— Dis donc, vieux, Jules est très ennuyé. Il n'a plus un sou. Il paraît que tu lui dois trois cents francs. Tu ferais bien de lui rendre quelque chose sur cette dette. Jules est trop discret pour venir lui-même, alors il me charge de te demander cinquante francs sur l'argent que tu lui dois.  
A force d'arguments, notre homme finissait par soutirer cinquante francs à Paul, qui naturellement n'allaient point dans la poche de Jules, lequel ignorait tout de la démarche de notre filou.  
Plus de trente plaintes furent adressées à la police, qui se décida à faire comparaître l'intermédiaire.  
— Je ne prenais pas beaucoup à la fois, déclare l'accusé pour toute défense.  
Et le président de riposter :  
— Vous ne prenez pas beaucoup non plus ici pour la première fois.  
Trois mois avec sursis, en effet.

### Scandale.

C'est aujourd'hui un homme fort calme, timide presque.  
Et pourtant cet homme causa un violent scandale dans certain établissement de la banlieue nord où le Français moyen a accoutumé de venir marier ses amis.  
Ce restaurant-café-dancing est d'ailleurs fort bien tenu, mais parfois aussi un garçon d'honneur qui a trop bu s'y signale par une tenue blâmable.  
Ce fut le cas pour l'homme aujourd'hui calme et timide.  
Il fit le « rigolo » avec une telle exagération que le patron de l'établissement crut bon d'intervenir pour le prier de calmer son enthousiasme.  
Mais les gens de la noce — le héros de l'histoire mariait son frère — prirent parti pour leur joyeux parent, et ce fut finalement la bataille. L'arrivée de la police locale et, hélas ! des voies de fait et des insultes aux agents qui motivent aujourd'hui le procès.  
Le patron du restaurant-café-dancing vient dire sa façon de penser !  
— Il y a tout de même des limites. Ce monsieur était si saoul qu'il avait mis sa chemise par-dessus ses habits pour dire la messe.  
\* Il y avait dans mon établissement des gens comme il faut que ça choquait. Je suis intervenu d'autant plus que ça ne finissait pas et que ce fou s'était mis à se battre avec un de ses parents.

### Têtu contre têtu.

C'est le procès d'un têtu contre un autre têtu.  
Mais le premier est un personnage officiel, ce qui a pour effet de faire retomber tous les torts d'un double entêtement sur le deuxième têtu.  
L'histoire se conte en quelques mots. Un agent était de service à la circulation à certain carrefour du XVI<sup>e</sup> arrondissement (quartier d'Auteuil).  
Une auto parut et, pour prendre la route à gauche, passa devant l'agent.  
C'était une faute. L'agent siffla et s'en fut vers le chauffeur qui n'avait pas respecté le règlement.  
Et l'agent fit l'observation suivante :  
— Vous deviez passer derrière moi. On ne passe jamais devant pour tourner à gauche, car en passant devant moi vous prenez votre gauche, ce qui est inadmissible.  
Le chauffeur discuta d'abord le coup, mais la logique l'obligea à reconnaître que le sergent de ville avait raison.  
— Bon, admettons que je me trompe, fit le chauffeur. Une autre fois, je ferai attention.  
Et il remit sa voiture en marche.  
Nouveau coup de sifflet de l'agent.  
— Quoi qu'il y a encore? demanda le chauffeur.  
— Eh bien, fit l'agent, j'attends que vous passiez dans mon dos.  
— Non, sans blagues? Vous n'allez pas m'obliger à faire marche arrière pour recommencer le mouvement. Puisque je reconnais que j'ai tort, laissez-moi filer maintenant.  
Mais l'agent n'en voulut pas démordre, et comme le chauffeur s'entêtait, le sergent de ville verbalisa.  
— Qu'avez-vous à dire? interrogea le président en s'adressant au chauffeur.  
— J'ai à dire que j'ai encore eu tort et que j'aurais dû penser que les agents sont rarement intelligents.  
L'agent bondit :  
— Vous voyez, il m'insulte maintenant !

— Je ne vous insulte pas, je constate, fait le chauffeur.  
Alors l'agent se calma et riposta à la grande joie du public :  
— Alors, dites-le !  
Une amende est infligée au chauffeur, qui annonce en se retirant qu'il saura bien la faire lever.  
— Heureusement que je n'ai pas entendu ce que vous venez de dire, lance le président, bon enfant.

LE TYPE DU FOND DE LA SALLE.

## UN MOT D'ESPRIT QUI SAUVA UNE TÊTE

Parmi les mots restés célèbres dans le monde des tribunaux, il y eut ceux d'un certain Martinville, qui faillit perdre la tête en 1794 pour avoir écrit un pamphlet contre la République.  
Amené devant le tribunal révolutionnaire, Martinville s'entendit appeler « de Martinville » par le président de ce tribunal.  
Il se leva aussitôt et riposta :  
— Citoyen président, je suis Martinville et non de Martinville. Tu es ici pour me raccourcir et non pour me rallonger (!).  
La boutade lui valut, dit-on, d'être acquitté.  
Cette réponse est regardée, paraît-il, comme apocryphe par bon nombre d'historiens, mais tous reconnaissent comme authentiques d'autres mots de Martinville.  
Par exemple celui-ci : Martinville plaidait contre un homme fort maigre qu'il nommait Grassot. Il commença ainsi sa plaidoirie :  
— Mon contradictoire, qui ne justifie que la moitié de son nom...  
Ce fut Martinville également qui, entendant prononcer cette maxime : « Qui paye ses dettes s'enrichit », déclara :  
— Oui, oui, c'est un bruit que les créanciers font courir.

## LE CHRONOMÈTRE "UTILIA"

Aussi beau, aussi brillant  
et plus solide qu'un  
Chronomètre  
en OR



**Vous fera le Maître de l'Heure**  
et vous aurez à la fois un Chronomètre de haute  
précision et un Bijou d'une élégance supérieure  
Boîtier en plaqué OR laminé forme extra-plate

16 MOIS  
DE CRÉDIT

INVARIABLE  
GARANTI 5 ANS  
Rien à payer d'avance

20 FRANCS  
PAR MOIS

Son **MOUVEMENT** avec échappement à ancre, ligne droite, double plateau levés visibles et ellipses en rubis empierré de 15 rubis fins, balancier compensateur, véritable **Spiral Bréguet**, donne un réglage de haute précision insensible aux changements de position et aux variations de température.

Il est accompagné de son **Bulletin de Marche et de Réglage** garantis et sort d'une des PREMIÈRES MANUFACTURES D'HORLOGERIES SPÉCIALISÉES

**IL EST GARANTI 5 ANS** et sa précision est absolue. Il n'est pas sensible à l'aimantation produite par les dynamos et autres machines électriques.

Son **BOITIER** n'est pas en Acier qui blanchit et qui rouille. Il n'est pas en Argent qui jaunit et noircit. Il n'est pas en Or, car, en prix abordables, il serait trop mince, trop faible, et incapable de se maintenir intact durant des années et, en boîte solide et massive, il serait d'un prix trop élevé.

**INVARIABLE** comme l'Or, aussi résistant qu'une boîte d'or de 1500 frs, il a la même forme, la même apparence, les mêmes avantages que l'Or pur tout en coûtant beaucoup moins cher.

Il est en **PLAQUÉ OR laminé**, composition inaltérable, garantie fixe, et il est rachaté après usage 2 frs 50 le gramme, c'est-à-dire 2 FOIS PLUS QUE L'ARGENT.

**LIVRAISON RAPIDE** par poste, aux conditions du Bulletin ci-dessous.

**D'INNOVABLES MONTRES** sont offertes tous les jours au Public dans le bas prix n'égale que la mauvaise qualité. À l'insuffisance du mouvement, se joignent l'inconfort et le mauvais goût, elles ne rendent aucun service.

Ces mauvaises montres reviennent en réalité plus cher, car elles ont constamment besoin de réparations coûteuses.

**LA MONTRE MODERNE** pratique, capable de répondre à tout ce que l'on exige d'elle, à chaque instant de la journée, doit donc posséder :

- 1° Un mécanisme aussi solide que finement construit et réunir les derniers perfectionnements ;
- 2° Elle doit être faite avec le meilleur métal remplissant les conditions d'art et de goût ;
- 3° Elle doit répondre, par la beauté

d'élégance, aux exigences de notre époque raffinée. Ces qualités se trouvent toutes rassemblées pour la première fois dans le **Chronomètre Utilia** qui représente un progrès incontestable dans l'Art de la montre de poche. Aucune autre ne pourra la surpasser en

**Beauté, élégance et utilité Pratique**  
La forme de notre chronomètre est élégante comme celle des Montres plates de fabrication moderne, tout en réunissant la solidité et la précision des chronomètres les plus parfaits. Cadran email fin, chiffres arabes, quarts peints en rouge, avec petit cadran de secondes.

C'est la montre la plus perfectionnée, la plus précise, la plus élégante, la plus solide, la plus inaltérable, que l'on ait fabriquée et, SEUL, un homme de métier peut, en l'examinant attentivement, reconnaître que ce n'est pas un chronomètre en OR de 1500 francs.

**PRIME GRATUITE** aux premiers souscripteurs  
Tout lecteur qui, dans le délai d'un mois nous enverra le bulletin de commande ci-contre, recevra en même temps que son Chronomètre, à TITRE ENTièrement GRATUIT, une magnifique CHAÎNE gentleman en plaqué or fixe, inaltérable comme l'or, représentant une valeur commerciale de plus de 30 francs.

### BULLETIN DE SOUSCRIPTION DE FAVEUR

Je souscris et déclare acheter un CHRONOMÈTRE "UTILIA", boîtier PLAQUÉ OR laminé, au prix de 315 francs que je paierai 20 francs par mois, le 1<sup>er</sup> de 25 francs (port et emballage compris). Paiement au comptant 295 francs. Les quittances seront envoyées de 1 franc pour frais d'encaissement. Cette souscription me donne droit à la Prime gratuite d'une CHAÎNE réservée aux premiers souscripteurs.

Le \_\_\_\_\_ 193  
Nom et prénom \_\_\_\_\_ SIGNATURE  
Rue \_\_\_\_\_ No \_\_\_\_\_  
Ville ou localité \_\_\_\_\_ Département \_\_\_\_\_

Envoi du superbe catalogue gratuitement sur simple demande. Prière de découper ce Bulletin et l'envoyer à **L'ÉCONOMIE PRATIQUE - 15, rue d'Enghien - PARIS-X<sup>e</sup>**







que la pièce a pu être modifiée en trois endroits différents. Or, cette combinaison chimique est précisément celle formant la base de presque tous les produits dits exempts de chlore vendus dans le commerce pour effacer les taches d'encre ou l'écriture.

La promesse de vente du 26 novembre 1925 fut lavée avec une des nombreuses solutions spéciales que l'on trouve dans le premier bazar venu...

Mais la présomption de fraude née dans mon esprit est devenue une certitude quand, examinant attentivement le groupe de chiffres, J'AI VU TRÈS LISIBLEMENT APPARAÎTRE SOUS LES CHIFFRES EN ROUGE, LA SILHOUETTE DE CHIFFRES FORMANT LA SOMME INITIALEMENT PORTÉE... CHACUN PEUT LE CONSTATER AVEC UNE LOUPE PUISSANTE.

L'ensemble de ces constatations me permet d'affirmer que la pièce soumise à mon examen fut modifiée après effaçage imparfait de diverses parties du texte primitif.

Selon ce rapport, M. Dichamp, logeur, est un faussaire. Philipponnet, locataire, est un honnête homme. Il aura un abri sans payer 12 000 francs qu'il n'a pas un buffet « genre moderne » et un lit « façon citronnier ».

Mais M. Bayle arrive avec sa science irrésistible et son autorité foudroyante. Autre rapport.

Celui de M. Vigneron avait neuf petites pages. Celui de M. Bayle en a quarante-sept grandes. Il est savant, terriblement savant. Ce ne sont qu'« extracteurs de Soxlet », « millièmes et millièmes de milligrammes », « électrolyses », « atomes métalliques excités par des décharges électriques », « rayonnements ultra-violet » et « spectrogrammes à optiques de quartz ». Tout cela, évidemment, est très impressionnant. Et quand M. Bayle, son extracteur de Soxlet ou de quintessence en main, proclame en quinze cents lignes hérissées de formules que l'acte n'a subi aucun lavage chimique et que la plainte n'est pas fondée, il en résulte que M. Dichamp, logeur, est innocent, et que Philipponnet, locataire, est coupable. Il n'aura un abri qu'à la condition de payer 12 000 francs le lit et le buffet.

Ce sont les merveilles de la science. Mais moi, profane, il est une chose qui me chiffonne un peu. A quoi bon tant d'analyses spectrales, de physique et de chimie pour savoir si l'acte a été falsifié, puisque tout simplement avec une bonne loupe...

Car, enfin, M. Vigneron l'a dit : Tout le monde peut le voir. Pourquoi n'y pas regarder ?

Pourquoi ? C'est que cette partie litigieuse a disparu. M. Bayle l'a anéantie en faisant ses admirables expériences. En toute ignorance, il m'apparaît que c'est dommage.

Il m'apparaît encore autre chose. C'est un tout petit fait. Je crois cependant qu'il a son importance. M. Bayle est chargé de décider entre deux plaideurs, ou plutôt entre un accusateur, Philipponnet, et un accusé, Dichamp.

Il appelle toujours l'un « le sieur Philipponnet », et l'autre, « Monsieur Dichamp ». Pourquoi ? Pour donner imprudemment un argument à Philipponnet qui se prétend lésé par un rapport inexact et frauduleux,



M. Joseph Python, défenseur de Philipponnet. (W. W.)

complaisant à l'égard de son riche propriétaire.

Un des éminents maîtres qui ont connu de cette affaire, me disait :

— Je n'ai jamais, dans toute ma carrière, vu un rapport comme celui-là. Ce n'est pas un document de justice. C'est un article de polémique contre l'expert Vigneron.

Je ne suis pas grand clerc en matière de mordant au bisulfite, mais je connais les règles de la civilité puérile et honnête. Je dis que M. Bayle, du haut de sa dignité officielle, n'est pas assez poli pour son petit confrère coupable de voir simplement les choses avec une loupe.

M. Vigneron a employé le mot : lavage. M. Bayle le morigène : « Cette expression, écrit-il, est tout à fait impropre et elle éclaire d'un jour singulier la compétence de l'expert (sic). »

Le système logique de M. Vigneron attire aussi son sarcasme. Il proclame : c'est un peu simpliste (sic).

On y lit encore que M. l'expert Vigneron prétend avoir distingué... Ce « prétend » est vraiment aimable. Mais pourquoi ne pas avoir conservé cette partie de l'acte pour apprécier de quel côté sont les prétentions ?

Alléluia, je lis que « la réponse de M. Vigneron est aussi péremptoire que sybilline et telle que nous ne résistons pas au plaisir de la citer tout entière... »

Et enfin cette conclusion sur l'expertise Vigneron que je ne résiste pas non plus au plaisir de citer : Il n'y a là qu'une mauvaise plaisanterie.

Ah ! qu'en termes galants...

Il faut bien dire la vérité, en toute indépendance et aussi en toute logique. Il est intolérable qu'un expert officiel se permette de telles libertés à l'égard d'un autre expert, également officiel, d'ailleurs, mais qui n'est pas de son avis.

Il s'agit ici d'une affaire d'une gravité particulière. Si Philipponnet a accusé par mauvaise foi M. Bayle de frauder son rapport, pour excuser son assassinat, il mérite

*J'avais le temps de me rassurer... à l'arrangement des juges, car ça raffait pour quelque chose n'est pas un ange et qui le lit, ne savait y voir qu'une fantaisie et un jargon, avec un étalage de science plus ou moins fautive, plus ou moins vraie, selon le cas. Cet expert se moquait des juges, j'en avais la conviction et la confiance diminuée qui lui était due. M'effrayant quand j'imaginais aux conséquences que cet état de choses pouvait avoir eues... je suis malheureux, j'ai eu peur, au moment où, avec "revenir", aussitôt je me suis dit de son abaissement coupable.*

*Il me restait une ressource : déposer une plainte contre cet expert pour faux témoignage et complicité de faux. J'étais certain que cette plainte m'aurait mené, tout droit, au calvaire. Je n'aurais pu venir me plaindre. L'affidavit du débile de la juge Rossion m'a confirmé pleinement dans cette idée.*

*Entre lui et moi, il n'y avait que les deux à hériter de la démande 15.400 francs, j'étais heureux quand j'ai vu que j'étais devenu le seul héritier de son appartement qui il était tenu.*

*Le lendemain, le drame s'accomplissait. Quand j'ai vu ma victime... j'en ai fait la fête de la vie, mais tout à coup une force insaisissable m'a empêché de me défendre. J'ai dû aller dans un état de complète et je n'ai pu résister à l'émotion de l'émotion et de la douleur.*

*J'aurais pu me défendre, mais je n'ai pu le faire. J'ai été obligé de me rendre à l'école. J'ai été obligé de me rendre à l'école. J'ai été obligé de me rendre à l'école.*

*Depuis, dans le calme, ma conscience m'a jamais rien reproché. Je n'ai jamais eu de regrets, mais il est bien d'avoir été obligé d'en arriver là.*

Paris le 21 octobre 1929  
Philipponnet

Note aux experts écrite par Philipponnet et par laquelle il explique et raconte son crime.

son châtiement. Mais s'il a dit la vérité, il doit revenir du bagne qu'il subit injustement.

M. Bayle a pour lui l'appui des pouvoirs publics. Il a contre lui au moins le style de son expertise.

Une confrontation entre les deux experts est impossible, hélas ! puisque le crime de Philipponnet a supprimé M. Bayle, comme M. Bayle supprimait en les détruisant les pièces douteuses.

Du moins, j'ai voulu voir M. Vigneron. Dès que je l'ai vu, je crois bien que j'ai compris toute l'affaire.

M. Vigneron est un brave homme dans un modeste et petit logement. Cependant que je lui rappelle l'affaire, un chat familier ronronne doucement et l'odeur du potage s'échappe de la cuisine proche.

M. Vigneron est en bras de chemise. Son regard un peu timide se cache derrière de pacifiques lunettes.

Le fastueux et orgueilleux M. Bayle ne devait en faire qu'une bouchée.

— Je ne vous dirai rien, déclare M. Vigneron.

Je ne m'émeus pas. Je suis habitué aux témoins qui vous affirment : « Je ne vous dirai rien » et qui vous racontent ensuite tout ce que vous voulez savoir.

— Dites-moi une seule chose, monsieur. Maintenez-vous encore tous les termes de votre rapport ?

Ici, M. Vigneron n'hésite pas. Il maintient, de toute sa probité d'honnête homme, son rapport.

Je lui parle de M. Bayle. C'est lui qui croit m'apprendre le chiffre de ses appointements. Il me dit encore :



Photo prise quelques instants après l'assassinat. Les agents se préparent à enlever le corps. (W. W.)



M. Jean-Charles Legrand qui fit signer à Philipponnet son recours en grâce au dépôt des forçats de l'île de Ré, avant le départ pour le bagne. (H. M.)



Le directeur de l'identité judiciaire, M. Bayle. (H. M.)

J'en sais plus long que vous. Ce n'est pas sûr. Ce que je sais, c'est que M. Vigneron est aussi une victime de Philipponnet. Mais, cette fois, Philipponnet ne l'a pas fait exprès.

Le 7 octobre 1929, trois semaines après le crime, M. le président Wattine faisait appeler M. Vigneron en son cabinet, lui signifiait sa révocation, s'il ne consentait à donner séance tenante sa démission d'expert près les tribunaux de la Seine. Le pauvre Vigneron payait de sa situation la faute de n'avoir pas été d'accord avec l'infaillible et impeccable M. Bayle.

En même temps, l'accusation s'évitait un terrible témoin à décharge. Philipponnet perdait le seul homme qui pût apporter une excuse à son crime. M. le président Wattine est un très éminent magistrat. Mais la magistrature, il faut le dire, croit trop aux dogmes officiels et pratique la religion imprudente des faux dieux qu'elle n'ose pas renier après l'hétérodoxie.

Je vois bien que le pauvre expert Vigneron est encore effrayé de son aventure. Elle le dépasse. On lui a dit qu'il était la cause du drame. Il sait bien le contraire. Il sait bien qu'il a fait tout son devoir. Mais il sait aussi que cela coûte cher, trop cher... Il me dit :

— Je parlerai, à mon heure, devant la justice, quand il le faudra...

Vous avez agi en honnête homme, monsieur Vigneron.

Et je quitte l'ancien expert. Sa main tremble un peu, au souvenir de son débote, en caressant le chat familier.

Mais lequel des deux rapports est le bon ? Ce n'est pas le geste de M. Wattine, ni même celui du jury qui ont répondu à cette angoissante question.

**La victime : M. Bayle**

J'ai voulu connaître M. Bayle. Je suis allé parler de lui avec un de ses amis qui est un homme éminent. M. Nuss est inspecteur général du service des fraudes au ministère de l'Agriculture. Je rapporte textuellement ses paroles :

— J'ai beaucoup connu Bayle, surtout dans sa jeunesse. La vie, ensuite, nous a un peu séparés. Bayle était un grand travailleur. Il n'était à vingt-deux ans qu'un petit chimiste sans diplôme à la compagnie du P.-L.-M. Il a préparé tout seul son baccalauréat. Puis, quelques années après, sa licence ès-sciences. Il était d'une prodigieuse habileté manuelle.

— Connaissez-vous ses expertises, monsieur l'inspecteur général ?

— Sur celles qui tendaient à l'identification de gouttes de sang ou de cheveux, on peut faire, sans doute, certaines réserves. Mais Bayle a fait des découvertes intéressantes. Maintenant, comme tous les experts, comme tous les hommes, il pouvait se tromper.

— Connaissez-vous son expertise dans l'affaire Philipponnet ? La croyez-vous erronée ? Croyez-vous qu'elle puisse être frauduleuse ? La voici.

— En une matière comme celle-ci, je crois à la compétence de Bayle. Je n'ai aucune raison de le croire capable d'une mauvaise action. Je crois Bayle parfaitement honnête.

— De graves accusations ont été portées contre M. Bayle. Le savez-vous ?

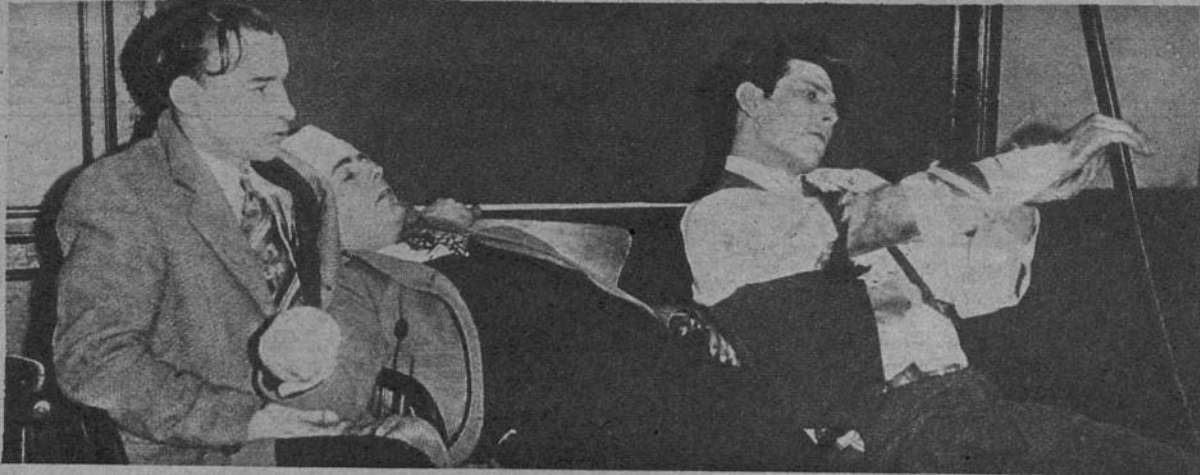
— Je le sais. J'ai reçu la visite d'un de (Suite page 11.)



Un aspect de la salle durant le procès. Debout, au banc des accusés, Philipponnet. Au-dessous de lui, ses défenseurs, M. Python (à gauche) et M. Crépin. (Rol.)



# Bloc-Notes de la Semaine



Trois cambrioleurs de Brooklyn avaient presque réussi à ouvrir un coffre-fort contenant 20 000 dollars, après avoir ligoté la seule employée qui se trouvait dans la maison. Mais la police veillait, elle surprit les malfaiteurs. Une lutte effroyable s'engagea. Les bandits furent blessés, deux sont en danger de mort. De gauche à droite : Harry Sturman, Sidney Wallman, Nathan Hoofman. (I. G. P.)



Pendant qu'il jouait au poker dans son restaurant de New-York, Joe Masseria fut tué par trois scélérats mystérieux. C'est encore une sinistre histoire de gangsters. Voici le patron du restaurant baignant dans son sang. (P. et A.)



Le nouveau maire de Chicago, Anton J. Cermak, fermement décidé à en finir avec les gangsters, est devenu rapidement populaire. Le voici entouré d'amis avec ses enfants. (I. N.)



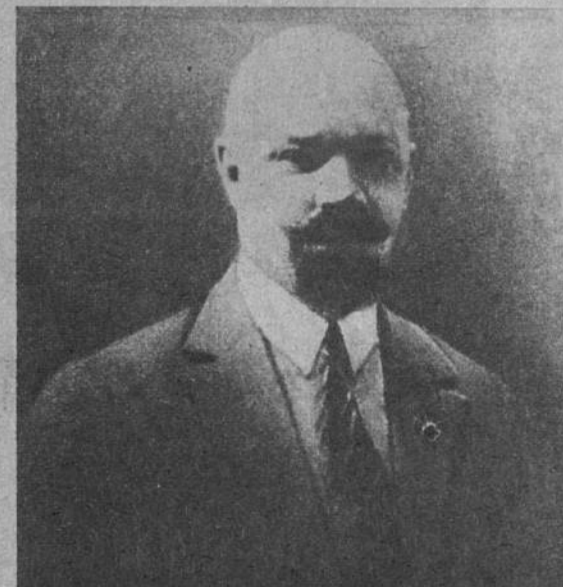
La femme Marie-Louise Lejeune avait assassiné son mari, qu'elle accusa au cours des débats d'avoir été parricide. Le jury parisien, faisant preuve d'une sévérité louable, l'a condamnée à vingt ans de travaux forcés. A droite, son défenseur, M<sup>e</sup> Lagasse. (R.)



Marcel Gagner, malletier, n'a pas encore dix-neuf ans. Il a tué son père et a comparu pour ce crime devant le jury de la Seine, qui l'a condamné à cinq ans de réclusion, malgré la plaidoirie du défenseur, M<sup>e</sup> Claude Denney. (R.)



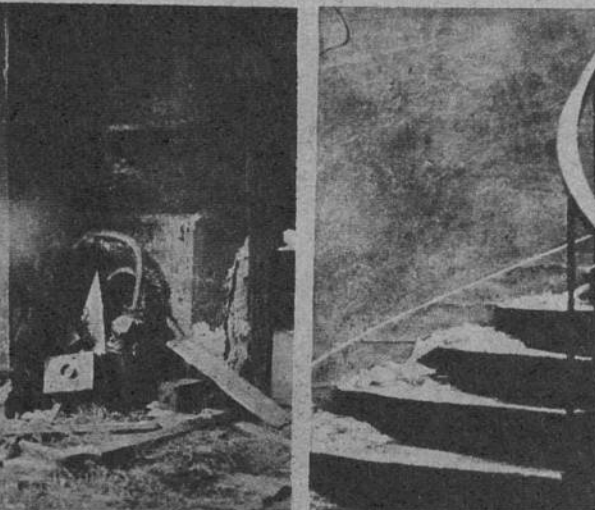
L'affaire de Marie-Louise Lejeune a donné à M<sup>e</sup> Théodore Valensi, un des meilleurs avocats du barreau parisien, l'occasion de prononcer une superbe plaidoirie, dans laquelle il a défendu la mémoire du mort. Sur cette photo, M<sup>e</sup> Valensi est à droite. Derrière lui, M. Lejeune, partie civile, frère de la victime. (R.)



L'affaire Koutepov va-t-elle rebondir? Des témoins dignes de foi affirment que le général est vivant et que les Russes le conservent prisonnier dans la fameuse maison de détention Loubhanka. Voici la dernière photo du général en civil. (R.)



Une machine infernale a éclaté dans un couloir de l'hôtel du Sapeur français à Chaville, ne causant fort heureusement que des dégâts matériels. Voici l'entrée de l'hôtel le lendemain de l'attentat. (R.)



A gauche : l'endroit précis où la machine infernale a éclaté dans l'hôtel du Sapeur français, à Chaville. A droite : un aspect de l'escalier avec les grilles tombées au moment de l'explosion. (R.)



Napoléon Lepère, auteur présumé du crime de la chambre 9, disparu avec sa femme depuis le drame, s'est constitué prisonnier. On sait qu'il était l'ami de M<sup>me</sup> Picard, la victime. Le voici avec sa femme. (W. W.)



# Je sors de la "SANTÉ"



Lavabos des gardiens. (H. M.)

## CHAPITRE IV LES DESSOUS D'UNE PRISON.

Il faut, comme mon ami, avoir passé des mois à la Santé, y avoir exercé un emploi qui lui ouvrirait toutes les portes, et, ensuite, avoir su regarder et comprendre, pour pénétrer les petits mystères, parfois les grands secrets, d'une prison.

Ainsi, m'a-t-il dit ceux-ci.

Ce qui frappe le plus le nouvel arrivant à la Santé, c'est la vue du premier gardien. Les minutes qui suivent, c'est la vue des autres gardiens.

Ensuite, on s'habitue.

Mais le gardien, le « gaffe », tient tant de place dans la vie du détenu ! Et puis, c'est le seul homme libre qu'il rencontre dans son existence quotidienne.

Le directeur, le sous-directeur, le surveillant-chef, lui-même, sont loin de lui.

Les « gaffes », voilà les compagnons du prisonnier.

Il y en a quelques centaines à la Santé. Il faut, en effet, considérer qu'une triple équipe est nécessaire pour assurer une surveillance constante. Et l'on doit tenir compte de la nécessité du repos hebdomadaire qui réduit encore le nombre des « disponibles ».

Les gardiens se ramènent, comme toutes les catégories humaines, à quelques types essentiels. Il y a, du point de vue « détenu », naturellement, les bons et les mauvais. Et aussi les bons et les mauvais, du point de vue « administration ». Ce ne sont pas toujours les mêmes.

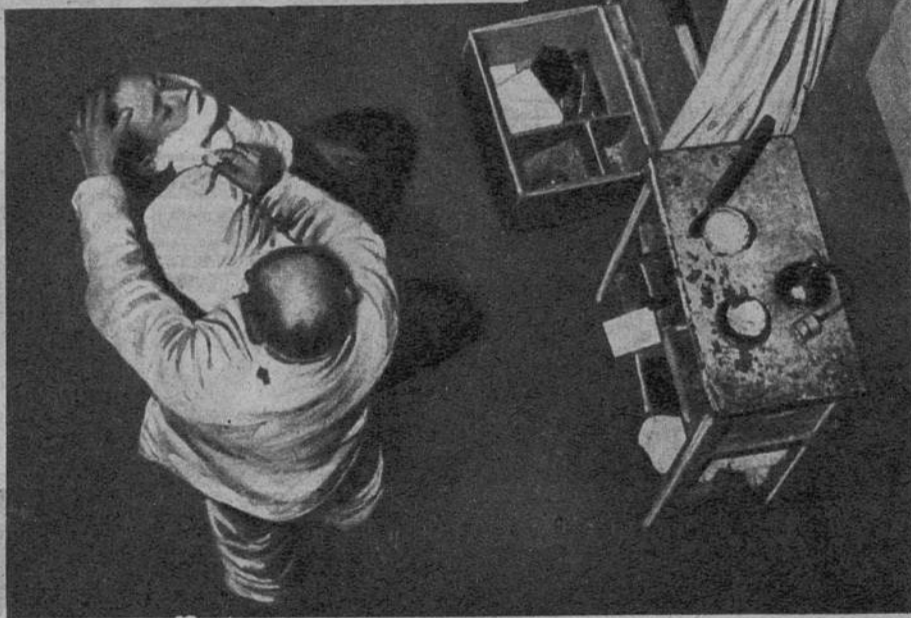
Il y a encore, à la Santé, des gardiens quasi célèbres qui incarnent exactement d'ailleurs les différents types.

Dès qu'un détenu arrive, on lui parle tout de suite de L..., de M..., de S..., de R... Et aussi d'un autre qu'on désigne familièrement sous le diminutif de Lulu.

L... est la terreur de la Santé. C'est celui — qu'on me passe l'expression — que les détenus dénomment sans ménagement : la vache. L... ne passe jamais sur une infraction. Il est le règlement fait homme. C'est sa religion, son culte. Il fait son métier comme un prêtre. Son rite exige des victimes expiatoires. Il suffirait à peupler les cachots.

Mais sa présence suffit aussi à empêcher les infractions.

Ce n'est pas qu'il ait un aspect féroce, une voix particulièrement rude. L... est maigre, sec, et porte une moustache en forme de brosse à dents. Mais ce qui impressionne en lui, c'est qu'il louche terriblement. On ne sait jamais où regarde son inquiétant strabisme. Par la divergence de ses regards, sans doute, voit-il partout à la fois. Il lui arrive, c'est lui-même qui le dit, de parler doucement à un détenu. C'est pour lui arracher un aveu. Le châtiement suit aussitôt. Rapport. Prétoire. Cachot. L... n'agit pas avec une méchanceté raffinée, comme d'aucuns le croient. Il obéit à son instinct. Il avait la vocation de gardien de prison. Tous



Le coiffeur dans une cellule. (H. M.)



Les Fox terriers jouent un rôle important à la Santé. (H. M.)



Le parloir. Le détenu vu de dos. (H. M.)

les goûts, dit-on, sont dans la nature. M... a une spécialité. On l'appelle : l'« as des fouilleurs ». Les détenus dissimulent dans leur cellule ou sur eux les objets les plus baroques et même les plus inutiles.

Les cachettes de tabac, de billets de banque, d'outils, voire d'armes, n'ont pas de secret pour M...

Dès qu'il pénètre dans une cellule, il va tout droit à la plus ingénieuse cachette. Sous ses mains, un lit retourné livre incontinent son butin.

M... a été un glorieux combattant de la guerre. Il porte une médaille militaire et une croix de guerre impressionnante. Un jour, il a trouvé 18<sup>fr</sup>,50, exactement, dans le pilon d'un mutilé de guerre. Le flair du limier avait triomphé — trop facilement peut-être — de la camaraderie de combat.

S..., lui, a la manie de la propreté. La propreté est une qualité. Chez S..., elle devient un défaut. Il est souvent distrait. Il fait exécuter un nettoyage. Le travail fait, il ne se le rappelle plus. De bonne foi, il le fait recommencer. De bonne foi, il continue à voir la poussière qui n'est plus.

Il examine les recoins, étudie les raies des planchers et flaire les cuvettes hygiéniques. A part ça, il est assez coulant sur les détails de la discipline générale.

R... appartient carrément à la catégorie des loufoques. Ce n'est pas un mauvais homme. Il fait la joie des détenus. Il a des tics singuliers, des habitudes inexplicables. C'est un bon vieux. Alors, il porte un lorgnon, un lorgnon d'écaille à grosse monture. Seulement, il n'y a pas de verre à son lorgnon. Il le met cependant et le retire à chaque instant avec beaucoup de solennité.

Mais le gardien le plus populaire de la Santé, et, sans doute, de toutes les prisons de France, c'est Lulu, celui dont j'ai déjà parlé.

Lulu est un grand jeune homme — du moins offre-t-il cet aspect, en dépit de la trentaine — très blond, très doux, aux yeux très bleus. On se demande avec stupeur pourquoi,



entre mille autres, il a choisi cette profession. Sa bonté, son obligeance, son affabilité, on peut dire sa gentillesse, sont légendaires parmi les détenus. Il ne punit pas, ne signale pas. Il aime, visiblement, les prisonniers. Exerce-t-il un secret apostolat? C'est possible. Je l'ai entendu soutenir.

L'Administration préfère les adjudants aux apôtres. C'est un point de vue. Lulu est actuellement « en mise à pied » de trois mois. M... a fait une fouille chez Papillon poursuivi pour l'assassinat de l'inspecteur Roland. Il savait que Papillon avait six livres. Il n'en a retrouvé que quatre. Papillon, innocemment, lui a dit

n'est pas un détenu. Elle signifie encore autre chose...

L'autre coiffeur appartient à la police de la Sûreté. On comprend d'ailleurs cette précaution quand on sait que le coiffeur pénètre librement auprès du détenu,



La fenêtre du bureau du gardien-chef. (H. M.)

que Lulu avait les deux autres. Papillon les lui avait prêtés. Grave affaire. Lulu a frôlé la révocation. Mais ce grand garçon blond, pensif et rêveur à visage d'apôtre sous le képi bleu à étoile jaune, a de hautes relations. Il a bénéficié d'une mesure exceptionnelle d'indulgence.

Ce n'est pas que le directeur, M. Guilbert, soit spécialement indulgent. S'il l'était, ce serait plutôt en faveur des détenus que des gardiens. Mais surtout, M. Guilbert est un fonctionnaire strictement attaché au devoir de sa fonction.

Il applique le règlement sans faiblesse et sans rigueur. On sait qu'il est juste, sans inutile sévérité.

Une légende veut que M. Guilbert soit le frère de la grande artiste Yvette Guilbert. Ce n'est qu'une légende. Il en sourit. On dit qu'elle le flatte en secret.

M. Guilbert n'a rien de la classique apparence d'un directeur de prison. Il est trapu, de taille moyenne et porte une moustache pacifique et débonnaire. Il est élégant avec sobriété. Il laisse derrière lui, dans son sillage, une odeur suave de peau d'Espagne, son parfum favori. C'est la seule note originale d'un ensemble volontairement neutre.

M. Sauvign, le sous-directeur, est pâle, rasé, roux, de haute taille. Il parle avec l'aimable accent de sa Corrèze natale. Il est particulièrement aimé des détenus, qui apprécient sa bienveillance et son humanité.

Le troisième dignitaire, le surveillant-chef, offre un aspect d'une grande distinction qui étonne un peu sous cet uniforme. Il est plein de tact et de mesure à l'égard des prisonniers. Les gardiens tremblent devant lui.

Tel est l'état-major des troupes de la Santé.

J'ai eu quelques rapports — de service, évidemment — avec ces chefs principaux. Ces rapports ont été d'une absolue correction de leur part. De la mienne aussi, sans doute. Mais j'y avais moins de mérite.

Mon emploi me permettait quelque coquetterie. C'est-à-dire que je pouvais user assez librement des services des coiffeurs. En les rétribuant, bien entendu.

Les prévenus ont recours à leurs soins aussi fréquemment qu'ils le veulent. Les détenus sont limités à deux fois par semaine. Je me faisais raser tous les jours. Il n'y a pas de salon de coiffure à la Santé. La barbe et les cheveux se traitent dans la cellule du client.

La Santé compte deux coiffeurs. L'un est un « civil ». C'est l'appellation assez curieuse qu'on lui donne. Elle signifie qu'il

peut s'entretenir avec lui et faire communiquer entre eux les habitants de toutes les cellules.

La profession est lucrative. Les coiffeurs de la Santé — et spécialement celui qui n'est pas le « civil » — apportent à leur ministère tous les agréments d'un bon « salon » parisien. Toutes les frictions sont autorisées, fût-ce les plus rares et les plus odorantes. J'en use : j'en abuse peut-être. Le gardien M... me respire avec méfiance et semble se demander si ce parfum presque directorial ne cache pas quelque chose de suspect.

Quand je passe du côté de la cuisine, le « cuisinancier » m'assure que je vais donner un mauvais goût au bouillon.

Car il y a des cuisines à la Santé. Il y en a trois. Il y en a même presque quatre. D'abord celle des détenus. Puis celle de la cantine. Enfin, celle du restaurant. Elles ne diffèrent en rien, la première d'une cuisine régimentaire, les autres de cuisines ordinaires. La quatrième est la tisanerie. On y fait surtout chauffer de l'eau pour divers usages. Il y a un fourneau à gaz. En principe, c'est là que se prépareraient les remèdes s'il y avait une infirmerie.

Toutefois, un « auxi », qui est aussi infirmier sans infirmerie, est affecté à cette tisanerie sans tisane. Par obéissance, sans doute, à un règlement qui ne réglemente plus rien.

À côté des gens et des choses, il y a aussi des bêtes à la Santé. J'ai eu une vraie joie de gosse quand je suis devenu l'ami de « Rouquin ». « Rouquin » est un superbe chat qui est Phôte de la prison. C'est un chat savant. Il saute et il fait le beau. Il a passé de bonnes heures avec moi, dans ma cellule.

« Rouquin » n'attrape pas les souris. Il n'y a que des rats à la Santé. Mais il y en a. Il y en a exclusivement dans le vieux quartier, le quartier Bas. Les cellules du rez-de-chaussée sont situées au-dessus d'un sous-sol où se trouvent les tinettes. On comprend l'agencement hygiénique de cette partie de la prison, aussi sale que le quartier Haut est propre. Quand le gardien S... est de garde au quartier Bas, il en est malade de dégoût.

Les rats pullulent dans le sous-sol. Pour en débarrasser la Santé, l'Administration a une meute de chiens râtiers. Chaque matin à lieu une véritable chasse à courre. Le grand piqueur est l'entrepreneur de l'enlèvement des tinettes.

Quand ce dignitaire arrive pour prendre livraison, si l'on ose dire, le déplacement des tinettes dérange les phalanges des rats endormis. Ils s'échappent de toutes parts.



Le logement de la guillotine. Hangar contenant la voiture et la machine de Deibler. (H. M.)

Les chiens bondissent à leur poursuite. L'entrepreneur, au milieu de cette fête, continue le coltinage de ses tinettes pleines. Ce sont des cris de rats apeurés, des aboiements de chiens en folie, des jurons de vidangeurs, des bruits de récipients renversés.

Je ne sais pas quel est le tableau de la chasse. Mais le résultat de ce sport n'est pas agréable à contempler. Les chiens, revenus à la surface, sont abominables et dégoûtants. Pauvre gardien S...!

Et il y a toujours autant de rats dans les sous-sols du quartier Bas de la Santé.

La prison sert de garage au matériel pénitentiaire. La plus belle pièce est la guillotine. Autrefois, le bourreau en avait la garde. Aujourd'hui, où les locaux sont rares et chers, il a obtenu l'hospitalité de l'État.

Plusieurs fois, j'ai rencontré dans les couloirs de gauche de la prison un vieux petit monsieur à la barbe désuète et bougonne, qui passait rapidement en frôlant les murs. Je me disais : « Où diable ai-je déjà vu cette tête-là ? »

Je l'avais vue en portrait dans les journaux. C'était M. Deibler qui venait entretenir sa machine, la graisser, et même, à la veille des exécutions capitales, procéder à la préparation du montage.

Tout n'est pas gai dans une prison. Il y a la machine de mort. Il y a aussi la mort elle-même. Un détenu, parfois, décède subitement, souvent par suicide. La Santé — est-ce à cause de son nom? — est assez embarrassée des cadavres. C'est pourquoi elle ne veut pas de malades et les expédie, par tous les temps et quel que soit leur état, à l'infirmerie de Fresnes.

Mais elle ne peut pas y envoyer les morts. Elle les place, très provisoirement, à la morgue. La morgue est une cellule désaffectée meublée d'une table de zinc. C'est tout. On met le cadavre dessus. La famille n'est pas admise à aller l'y voir. On se débarrasse du corps la nuit, comme on peut. D'ordinaire, on le transporte à l'Institut médico-légal.

Si les familles ne peuvent pas voir leurs morts à la prison, elles peuvent y visiter les vivants. Les visites ont lieu le lundi et le vendredi pour les prévenus et le samedi pour les détenus, de 1 h. 30 à 4 heures.

Tristes visites. J'ai reçu ainsi les miens, séparé d'eux par un double grillage, si épais qu'il ne permet qu'à peine de se voir. Étrange ménagerie humaine dont nous sommes les fauves...

Un gardien surveille entre les deux grillages les conversations et les gestes. Il évite les communications interdites, les remises d'objets défendus. Des spécialistes habiles de la visite aux détenus sont parvenus à projeter adroitement à travers les trous, si petits cependant, des deux grillages, des tubes minces ou des boulettes de papier portant une écriture clandestine. À l'extrémité de ces parloirs, les deux cages n'étaient séparées que par 10 centimètres. Un jour, une femme fut surprise faisant lire à son homme un journal qu'elle avait étalé de son côté contre le grillage. Un journal! Horreur! Elle fut incontinent privée de visite à titre définitif, le mari fut conduit pour quinze jours au cachot et cette partie du parloir fut démolie et reconstruite avec la séparation réglementaire de 50 centimètres entre les deux cages.

Les parloirs des avocats ne sont que de simples cellules munies d'une table et de deux chaises où les communications, naturellement, sont libres. Un éminent défenseur, M<sup>e</sup> Eugène Lamour, y recevait un jour un client correctionnel quoique opulent.

Celui-ci, dès qu'il vit l'avocat, s'écria : — Mes félicitations, mon cher maître! Vous avez remporté hier un beau succès aux Assises d'Orléans.

— Comment le savez-vous? s'étonna M<sup>e</sup> Eugène Lamour, dont l'éloquence avait, la veille, remporté un acquittement sensationnel.

— Je l'ai lu dans le journal, dit le client.

— Mais la lecture des journaux est interdite à la Santé!

— J'y lis le mien tous les matins. Ça me coûte seulement 20 francs par jour que ma femme remet à la personne qui me le fait passer.

M<sup>e</sup> Eugène Lamour ne voulut pas savoir le nom du complice, ni sa qualité. Mais le fait est fréquent. Un journal du jour coûte 20 francs à la prison. Un journal de cinq sous!

Il n'est pas comme visiteurs que les parents et les avocats. Les aumôniers des divers cultes ont la libre entrée dans les cellules. Ils ont, à leur disposition, cette clef unique qui les ouvre toutes. Le même privilège est concédé à quelques généreux philanthropes de la Société générale des prisons, qui s'intéressent à la criminalologie et au relèvement des condamnés. On rencontre ainsi souvent à la Santé un grand vieillard, décoré de la croix de guerre et du ruban rouge qu'il a gagnés comme volontaire sur le champ de bataille. C'est M. Étienne Matter, qui préside aux œuvres de patronage des détenus libérés.

Rien ne rebute sa charité. Et c'est pourtant une œuvre féconde en désillusions.

La prison comporte aussi son pittoresque. Que n'y voit-on pas!

Pour moi, j'ai deux souvenirs, assez tristes, au fond, malgré leur apparence.

Les prévenus conservent leurs vêtements civils. Ils les quittent quand ils sont condamnés pour revêtir le costume pénal. À leur sortie, leurs vêtements leur sont rendus.

Ainsi, j'ai vu sortir un libéré dans un singulier équipage. Il avait été arrêté en plein été, sur une plage de la Manche. La liberté lui fut rendue au milieu de l'hiver. Il gelait à pierre fendre. Le malheureux franchit le seuil de la Santé sous le frimas de décembre, en complet de flanelle blanche, chemise à col ouvert et coiffé d'un coquet chapeau de paille à ruban rouge.

Un soir, lors des « arrivées », j'eus la stupéfaction de voir entrer une femme, parmi les hommes incarcérés, une femme fort élégante, et, ma foi, bien jolie. Quel émoi pour ma chasteté de cinq mois!

La femme était un homme, un homme un peu spécial par ses mœurs, qui avait été arrêté dans son costume... professionnel.

Comme il n'avait pas d'autre vêtement et qu'il refusa obstinément l'uniforme pénal qu'on ne pouvait lui imposer, étant prévenu, il resta une semaine en jupe courte, bas de soie et corsage échancré, au grand désespoir de l'Administration!

Finalement, on le mit à la haute surveillance.

C'est un régime spécial, à l'usage des suspects. Un gardien en permanence se tient devant la porte de la cellule et, par le « regard » pratiqué dans la porte, ne perd pas un geste du détenu.

C'est le régime appliqué aux condamnés à la peine capitale. On redoute leur suicide. Jamais on ne prend plus de soin de la vie des prisonniers que lorsqu'ils sont promis à la mort.

J'ai vu Baron, l'assassin de sa grand-mère, à qui le jury infligea le châtiment suprême. Chaque mois, on le changeait de division. À cette époque, il était à la dixième. Le gardien ne le quittait pas de vue. Mais il ne lui parlait jamais.

(Suite page 14.)





L'embarquement des forçats à l'île de Ré. La tête rasée, vêtus de droguets marron, coiffés d'une chéchia sombre, ils sont conduits par une petite vedette à bord du vapeur La Martinière. (W. W.)

### L'arrivée au Maroni

— Allo ! Allo ! Prévenez immédiatement le directeur et le commandant, que le La Martinière est en vue.

Voilà plus de quinze jours que le grand transport gris a quitté Saint-Martin-de-Bé avec sa cargaison humaine, et maintenant il touche au terme de son voyage, son hélice trace son sillage dans les flots du Maroni.

Lentement, à toute petite vitesse, il suit le chenal; dans moins d'une heure, il sera amarré à l'appontement du commerce.

Dès qu'il est entré dans la courbe du fleuve où se dressent les premières maisons de Saint-Laurent, le surveillant-chef de quai s'est empressé de lancer aux autotirés l'avertissement téléphonique de rigueur.

Tout est prêt pour recevoir les nouveaux arrivants.

La veille au soir, à six heures, au pénitencier central de Saint-Laurent, les surveillants militaires, réunis pour entendre la lecture du rapport, ont reçu l'ordre de se trouver pour le lendemain en tenue de service, sur l'appontement de l'administration, lorsque l'arrivée du convoi aura été annoncée. Fidèles aux ordres reçus, ils sont là, revolver au côté; groupés sous les ordres de leurs chefs, ce sont eux qui tout à l'heure procéderont aux opérations du débarquement et amèneront au camp central les transportés au nouveau convoi. Ils attendent sans grande curiosité les nouveaux venus, en somme pareils aux autres. Ils savent que les règlements, le climat, la maladie auront raison des plus rebelles.

Au bout de l'appontement, une petite locomotive à laquelle sont attelées plusieurs plates laisse mélancoliquement pointer vers le ciel un petit îlot de fumée bleuâtre, c'est ce train miniature qui tout à l'heure conduira au pénitencier de Saint-Jean-du-Maroni, à dix-huit kilomètres de Saint-Laurent, les quatre-vingts relégués qui, dans quelques instants, vont débarquer du La Martinière. Ils sont envoyés en Guyane pour y subir la peine complémentaire de la relégation que leur a valu un certain nombre de condamnations en correctionnelle. Pour tous, c'est là le dernier voyage en chemin de fer, et comme il est gratuit, pas moyen de « brûler le dur »...

Les relégués sont tous des récidivistes du vol, de l'escroquerie et du vagabondage spécial. La peine qu'ils ont à subir étant toute différente de celle des travaux forcés, on les groupera dans des pénitenciers qui leur sont spécialement affectés sur un territoire qualifié « territoire de la relégation » et dont le pénitencier central est situé à Saint-Jean-du-Maroni. Mais n'anticipons pas, la condition du relégué étant sans analogie avec celle du transporté, ainsi que les règlements qui leur sont applicables, nous consacrerons un chapitre spécial à l'étude de cette catégorie très particulière de l'armée du crime.

Du côté de l'appontement qui fait face à la ville, un barrage a été établi pour empêcher toute personne étrangère à l'administration d'avoir accès sur le quai. Sage précaution. Depuis la veille, en effet, la nouvelle de l'arrivée du convoi s'est répandue en ville. Et la double population, la libre et la pénale, de Saint-Laurent est intriguée à des titres différents.

La première comprend les habitants, les commerçants, les fonctionnaires et agents de l'administration pénitentiaire. L'autre, dite « population pénale », ou encore « catégorie pénale », renferme dans son sein tous les libérés du bagne. L'article 6 de la loi du 30 mai 1854 stipule, en effet, que tout individu condamné à cinq, six ou sept ans de travaux forcés, sera tenu, à sa libération, de résider en Guyane, et sur le territoire de Saint-Laurent-du-Maroni, s'il

est frappé de l'interdiction de séjour, du directeur et sous-directeur,



Sur la vedette qui les conduit au La Martinière les bagnards sont gardés par des soldats. (W. W.)

rant un nombre d'années égal à celui de sa condamnation. A partir de huit ans, il sera tenu d'y résider perpétuellement, c'est ce qu'on appelle la peine accessoire du doublage ou de la résidence.

Le débarquement d'un convoi constitue un événement, et le barrage établi par le service d'ordre aura fort à faire, car la foule est nombreuse: femmes créoles en costume de toile aux couleurs voyantes, libérés qui viennent, en connaisseurs, voir comment ça se passe et qui espèrent retrouver dans les rangs de l'ignominieux troupeau qui défilera tout à l'heure le visage d'un ancien « poteau » ou encore, comme ils disent dans leur langage particulier, d'un « camarade d'affaire », d'un « copain » de maison centrale ou de maison de correction.

Mais voici qu'arrivent les autorités,

assistés des chefs et sous-chefs de bureau de l'administration pénitentiaire, accompagnés par les médecins-majors des troupes coloniales chargés du service

# LES MYSTÈRES DU BAGNE



Vue intérieure de la cellule où sont enchaînés les forçats rebelles à bords du La Martinière. (W. W.)

médical des pénitenciers et qui tout à l'heure monteront à bord pour s'assurer qu'il n'y a eu pendant la traversée aucun cas de maladie contagieuse avant de donner la libre pratique.

### A terre

Trois appels de sirène, rauques et lugubres, un grincement de chaîne, l'ancre est mouillée, une petite baleinière menée par des canotiers forçats et barrée par un surveillant militaire se détache des quais pour saisir et amener à terre les amarres nécessaires à la manœuvre, un coup de sifflet, tout est paré, un dernier commandement aux machines, et, sous l'effort combiné de son hélice et de ses treuils à vapeur, lentement, le La Martinière accoste.

Sur le pont, les surveillants qui ont assuré l'escorte du convoi pendant la traversée



Un aspect de l'embarquement à l'île de Ré. (K.)

cherchant déjà des figures de connaissance et donnent aux amis des nouvelles de France; dans les bagnes, c'est le branle-



Têtes de bagnards. (Dessin de S. Glatzer.)



# LES MARTINIÈRES BAGNE



La vedette qui amène les condamnés aux travaux forcés à bord du La Martinère quille le port de l'île de Ré. (W. W.)



Les rebelles à bords du La Martinère. Au premier plan, les fers où sont attachés les récalcitrants. (W. W.)



Têtes de bagnards. (Dessin de S. Glatzer.)

bas. « Préparez vos sacs et en haut ! Allons, dépêchez-vous, Pressons le mouvement. » Les ordres s'entre-croisent, et lentement les bagnes se vident, à mesure que ceux qui les occupaient montent sur le pont.

L'échelle de coupée est débordée, autorités et médecins montent à bord ; rien d'anormal au point de vue sanitaire, aucune maladie ne s'est manifestée pendant la traversée.

Mais il y a déjà des manquants, la mort a mis fin à la misérable existence de trois transportés âgés et déprimés par un long séjour dans les prisons de France et qui n'ont pu supporter les fatigues du voyage, ils sont décédés en cours de route et la mer leur a servi de tombeau.

Les formalités se précipitent.

Le pavillon jaune, que tout bateau en-



Forçats accoudés au bustin-gage et regardant une dernière fois la terre de France. (Dessin de S. Glatzer.)



Une vue intérieure du « bague flottant » le La Martinère. On voit à gauche les grilles des cellules où les forçats sont enjerrés pendant la traversée. (W. W.)

corte des surveillants et qui est responsable de la bonne tenue du convoi depuis l'embarquement à Saint-Martin-de-Ré jusqu'à Saint-Laurent-du-Maroni, fait au directeur de l'administration pénitentiaire son rapport sur le voyage ; il lui signale les divers incidents qui ont pu marquer la traversée et lui remet la liste nominative de tous les transportés du convoi. Rapide, le débarquement commence, les relégués, reconnaissables à leur petit chapeau de feutre gris, passent les premiers ; il y en a peu, quatre-vingts seulement. Ça ne traîne pas de les aligner par quatre, de les compter et de les faire monter dans le train qui va les amener à Saint-Jean-du-Maroni ; un coup de

triant dans un port doit arborer pour demander la visite sanitaire, est amené. Le

débarquement va commencer. Le surveillant principal, qui a sous ses ordres l'es-

sifflet et la locomotive démarre, emportant la cargaison humaine

emplée sur les plates, Ceux-là aussi, nous l'avons dit, nous les reverrons.

C'est au tour des transportés maintenant. Toujours vêtus du costume de laine bleu, coiffés du bonnet de laine, le sac contenant leurs effets sur l'épaule, un à un les condamnés descendent l'échelle. Parfois le mouvement se ralentit, c'est un vieux ou un infirme qui descend. Un vieux ! un infirme ! hélas ! oui, l'infirmité, la vieillesse ne les ont point empêchés de donner la mort et le bague prend ses clients à tout âge. Ce n'est qu'à partir de soixante ans que la peine des travaux forcés ne peut plus être prononcée. Elle est alors remplacée par la réclusion. Européens, Arabes, noirs, jaunes, toutes les races, toutes les nationalités sont représentées. Les Arabes, en particulier, fournissent un fort contingent aux effectifs de la transportation.

Ce qui frappe surtout un observateur au débarquement de certains convois, c'est le nombre important de jeunes, disons même de très jeunes transportés. La reprise de la criminalité juvénile s'étale là dans toute son affreuse réalité, et l'on se prend à songer douloureusement, en voyant se couloyer dans la honte un gamin de dix-huit ans et un homme à cheveux blancs. Aussitôt à terre, les surveillants font former les rangs par quatre et comptent cent hommes. Chaque fois qu'un groupe est au complet, il prend la direction du camp sous la conduite de ses gardiens, passant entre les rangs de la foule curieuse, impressionnée tout de même.

Jetons des yeux mieux informés sur les groupes qui défilent. Ils viennent d'un peu partout ceux qui passent encadrés par les surveillants, mais Paris, avec quelques grandes villes, tiennent le record. L'accent traînard des faubourgs voisine avec l'accent chantant du voyou de la rue de Galles ou du quartier du Chapeau-Rouge, les maisons de correction et les centrales ont envoyé là-bas les meilleurs de leurs élèves, et puis n'est-ce pas, un jour ou l'autre, ça devait finir comme ça, fallait bien y

venir « aux durs ! » D'aucuns n'ont pas du tout l'air étonné, ceux-là ce sont de vieilles pratiques, ils ont servi la France aux « Bat'd'Al », ont porté la « viscope », des travaux publics et maintenant les voilà sous le chapeau de paille, couronnement de leur carrière coloniale ! Ils sont là, les « hommes » de Ménilmontant, de la Chapelle et de Grenelle, mais combien changés. La casquette triomphante, les espadrilles et le foulard aux couleurs criardes sont restés en France, au magasin des accessoires, la tondeuse et le rasoir ont passé dans les « guiches » et dans la belle moustache blonde du « p'tit homme ». Finies, la java chaloupée des bals de barrière, au son de l'accordéon, les promenades au bord de la Seine le jour où la « môme » était de sortie. Aujourd'hui, les souliers de l'administration sont lourds à traîner, le sac pèse sur l'épaule et les jambes sont molles sous la chaleur des Tropiques. Peut-être que si on avait su, on aurait fait comme les autres, on aurait été à l'usine et on serait entore à Panama avec les vieux. Regrets superflus, auxquels la voix peu amenée des surveillants qui commandent d'avancer ne fait qu'ajouter un surcroît d'amertume.

De la foule des libérés éclate un « N... de D... » sonore : c'est un ancien qui a reconnu un « camarade d'affaire » et qui



traduit vigoureusement son étonnement. Bébert qui avait toujours réussi à les « jouer », lui qu'on croyait à Buenos-Ayres, confortablement établi et jouissant en paix du fruit de son travail ! Il est là ! Il a été fait. C'est à n'y pas croire ! Faut-il tout de même que cette bon Dieu de « rousse » soit vache pour avoir coffré un si bon garçon !

Quelques minutes de marche le long du fleuve Maroni, et l'on débouche dans l'avenue Maxime-du-Camp, il suffit alors de tourner la tête à gauche pour apercevoir le bagne...

### Le bagne

Le bagne ! oui, c'est lui, il est là, prêt à accueillir ses nouveaux hôtes. Vu du dehors, il a plutôt l'aspect d'une vaste caserne que d'une prison, et ce qui étonne à première vue, c'est son aspect tranquille et aussi peu hostile que possible. Nulle grille massive, nuls barreaux rébarbatifs ne frappent le regard, la hauteur des murs n'a rien que de très ordinaire. L'entrée : une grande porte noire en fer ouverte à deux battants. Sur le chapiteau se lit l'inscription gravée dans la pierre en lettres majuscules : « Camp de la transportation ». Au-dessus de cette inscription, et semble-t-il pour en corriger le caractère béni, un artiste peintre de la maison a dessiné deux grosses clefs entre-croisées autant que symboliques.

Un porte-clefs, forçat de bonne conduite, et spécialement choisi, se tient en permanence devant la porte durant la journée. Il a pour mission d'empêcher, sous le contrôle du surveillant militaire, capitaine d'armes, que des transportés entrent ou sortent du camp, porteurs d'objets ou de denrées, et il les fouille à l'entrée comme à la sortie. Le porte-clefs au bagne correspond à peu près à ce que l'on appelle les prévôts dans les prisons de France. Si bizarre que cela puisse paraître, ils ont pour mission de prêter main-forte aux surveillants militaires ; ce sont eux encore, toujours sous le contrôle des surveillants, qui ouvrent et ferment les portes des cases dans lesquelles sont renfermés les transportés. L'administration est parvenue à charger des forçats de surveiller d'autres forçats !

Et tout naturellement, une haine féroce vient bientôt séparer le porte-clefs d'à présent des camarades d'hier.

La première impression n'est pas, nous venons de le voir, tellement désagréable. Étonnés, les nouveaux arrivants, habitués à la dure claustration des maisons centrales de France, se prennent inévitablement à songer qu'il est relativement facile de s'en aller. Grossière erreur, que beaucoup reconnaîtront plus tard, à l'expérience. Sortir du bagne n'offre pas de difficultés inouïes, mais sortir de Cayenne c'est tout autre chose. Même parti, on y revient !

Ce n'est pas, comme on le croit communément, pour son climat meurtrier (le climat de la Guyane, bien qu'il soit très humide, est en effet bien moins difficile à supporter que celui de quelques autres de nos colonies, que la Guyane française a été choisie comme lieu d'exécution de la peine des travaux forcés, mais en raison même de sa topographie. Il existe fort peu de routes, et le trafic se fait par voie d'eau. Partout, c'est la brousse ou la forêt, barrières quasi infranchissables, plus sévères



Bataille entre deux forçats sur le pont du La Martinière. (Dessin de S. Glatzer).

que les plus sombres grilles forgées par les hommes. La nature a voulu être inviolable. S'il est difficile d'aborder la brousse pendant la saison sèche, c'est chose impossible pendant la saison des pluies. Or, celles-ci durent près de six mois !

### La toilette du camp

En prévision de l'arrivée du nouveau convoi, le camp de Saint-Laurent a été, depuis plusieurs jours, vidé en partie et mis en état pour recevoir le contingent fraîchement débarqué. Presque tous les condamnés de troisième classe (la transportation comprend, en effet, trois classes, et le sort du condamné s'adoucit à mesure qu'il franchit un échelon grâce au travail et à la bonne conduite), sauf un certain nombre nécessaire pour l'exécution des corvées du camp, ont été envoyés dans les chantiers annexes. Il ne reste en somme que les « hommes de classe », c'est-à-dire les condamnés appartenant à la première ou à la deuxième classe et qui, pour cette raison, occupent des emplois fixes et moins pénibles. Aux termes mêmes de la loi, les travaux les plus durs sont réservés aux transportés de troisième classe, et cela pour un minimum de deux ans.

Le camp est divisé en deux parties, l'une qui comprend les cases réservées aux hommes de classe, l'autre, dite quartier des troisièmes classes, est séparée de la première par un mur et une grille, dans le but d'empêcher les transportés de classes différentes de communiquer entre eux. Des équipes de balayeurs et de blanchisseurs ont été occupées à la mise en état de propreté des cases du quartier des troisièmes, les murs ont été passés à la chaux, les parquets lavés à grande eau.

Toilette rapide ! Si on scrutait les bat-flans, on trouverait sans compter d'innombrables punaises qui, dans cette atmosphère chaude et humide, pullulent d'une façon incroyable ! Rien n'y fait, ni le pétrole, ni l'eau bouillante : après le massacre, elles reviennent plus nombreuses et plus agressives que jamais !

Les moustiques, à certaines époques de l'année, rendent le séjour des cases encore plus pénible et retirent tout repos aux habitants malgré eux.

Les planches des bat-flans ont été remises d'aplomb pour que le contact en soit moins raboteux aux épaules des nouveaux arrivants. La planche, toujours la planche ! Leurs épaules ne connaîtront plus jamais la carresse des matelas moelleux.

### L'entrée au pénitencier

Sous la conduite des surveillants, le convoi entre et fait halte dans la cour, cour immense, ornée d'une rangée d'arbres à pain. Le fruit de cet arbre, une grosse pomme verte de la grosseur d'un melon, est très riche en féculé, bouilli et coupé en tranches, il peut remplacer le pain dans l'alimentation, d'où son nom caractéristique.

Bien que ce soit défendu en principe, les transportés ne manquent pas de recueillir soigneusement les fruits qui tombent dans la cour du camp. Rôti sur quelques brindilles de bois, ce fruit rappelle un peu au goût la pomme de terre cuite sous la cendre et leur permet d'améliorer la pitance journalière.

Il va falloir opérer une nouvelle répartition, et c'est par groupe de soixante que les nouveaux arrivés seront provisoirement logés dans les cases. Les surveillants font pénétrer les hommes un à un. A la sixième entrée, ils annoncent au surveillant chef de semaine qui surveille l'opération « Case n° X, complète ».

Voici, enfin, le nouvel arrivé à destination. Après avoir procédé au rangement sommaire du contenu de leurs sacs sur les planches disposées à cet effet au-dessus des bat-flans, les transportés s'étendent sur le dur lit de camp, pensant enfin prendre un peu de repos. Ils ont compté sans les mauvais instincts déjà réveillés.

Il n'est pas rare de voir se produire des « affaires de mœurs », conséquence de la promiscuité dans laquelle vivent ces individus et aussi de leurs instincts brutaux.

L'aménagement ne va pas sans dispute, sans échange de horions. On voit souvent, le lendemain, un transporté, la face tuméfiée, venir se plaindre d'avoir été frappé pour n'avoir pas voulu céder sa place. Souvent même, pendant la nuit, de plus audacieux font la raffe dans le sac du voisin endormi, et à son réveil celui-ci est tout surpris de se voir dépourvu de la majeure partie de son trousseau.

(A suivre.) JEAN NORMAND.

## Les étonnantes possibilités de la mémoire

J'étais loin de me douter en arrivant chez mon ami W. R. Borg que j'allais être le témoin d'un spectacle vraiment extraordinaire et décupler ma puissance mentale.

Il m'avait fait venir à Stockholm pour parler aux Suédois de Raspoutine et de son rôle mystérieux à la Cour impériale de Russie et, le soir de mon arrivée, après le champagne, la conversation roula naturellement sur les difficultés de la parole en public, sur le grand travail que nous impose à nous autres conférenciers la nécessité de savoir à la perfection le mot à mot de nos discours.

W. R. Borg me dit alors qu'il avait probablement le moyen de m'étonner, moi qui lui avais connu, lorsque nous fâmes ensemble notre droit à Paris, la plus déplorable mémoire.

Il recula jusqu'au fond de la salle à manger et me pria d'écrire cent nombres de trois chiffres, ceux que je voudrais, en les appelant à haute voix. Lorsque j'eus ainsi rempli du haut en bas la marge d'un vieux journal, W. R. Borg me récita ces cent nombres dans l'ordre dans lequel je les avais écrits, puis en sens contraire, c'est-à-dire en commençant par les derniers. Il me laissa aussi l'interroger sur la position respective de ces différents nombres : je lui demandai par exemple quel était le 24<sup>e</sup>, le 72<sup>e</sup>, le 38<sup>e</sup>, et je le vis répondre à toutes mes questions, sans hésitation, sans effort, instantanément, comme si les chiffres que j'avais écrits sur le papier étaient aussi écrits dans son cerveau.

Je demeurai stupéfait par un pareil tour de force et je cherchai vainement l'artifice qui avait permis de le réaliser. Mon ami me dit alors : « Ce que tu as vu et qui te semble extraordinaire est en réalité fort simple : tout le monde possède assez de mémoire pour en faire autant, mais rares sont les personnes qui savent se servir de cette merveilleuse faculté. »

Il m'indiqua alors le moyen d'accomplir le même tour de force et j'y parvins aussitôt, sans erreur, sans effort, comme vous y parviendrez vous-même demain.

Mais je ne me bornai pas à ces expériences amusantes et j'appliquai les principes qui m'avaient été appris à mes occupations de chaque jour. Je pus ainsi retenir avec une incroyable facilité mes lectures, les conférences que j'entendais et celles que je devais prononcer, le nom des personnes que je rencontrais, ne fût-ce qu'une fois, les adresses qu'elles me donnaient et mille autres choses qui me sont d'une grande utilité. Enfin, je constatai au bout de peu de temps que non seulement ma mémoire avait progressé, mais que j'avais acquis une attention plus soutenue, un jugement plus sûr, ce qui n'a rien d'étonnant puisque la pénétration de notre intelligence dépend surtout du nombre et de l'étendue de nos souvenirs.

Si vous voulez obtenir les mêmes résultats et acquérir cette puissance mentale qui est encore notre meilleure chance de réussir dans la vie, priez W. R. Borg de vous envoyer son intéressant petit ouvrage : *Les lois éternelles du succès* ; il le distribue généreusement, sans demander un centime, à quiconque désire améliorer sa mémoire. Voici son adresse : W. R. Borg, 24, place Saint-Pierre, Avignon. Ecrivez-lui tout de suite, avant qu'il retourne en Suède.

S. TRETIAKOF.

## VOTRE DESTIN par l'Astrologie scientifique

Etes-vous soucieux de l'avenir de vos enfants, de la direction à leur donner, en correspondance avec leurs aptitudes, de corriger leurs tendances mauvaises, de connaître leurs prédispositions malades pour les mieux combattre ?

Etes-vous un fiancé, une fiancée et voulez-vous savoir le caractère de votre futur conjoint ou de votre future épouse ?

Etes-vous peu favorisé par la chance et voulez-vous savoir pourquoi, afin d'en supprimer la cause ?

Etes-vous sceptique, mais curieux de vous rendre compte de l'exactitude des prédictions astrologiques ?

Consultez :

### LINE PAULET

Professeur d'astrologie scientifique

Des hommes d'Etat, des maîtres du barreau, des femmes du monde connues, des médecins, des hommes d'affaires sérieux l'ont choisie, pour éclairer leur destin.

Adressez-vous à elle et vous réussirez. Elle vous révélera vos jours de chance et la date des événements importants de votre vie.

Venez les lui demander, 56, avenue de Saint-Ouen, service P, Paris (18<sup>e</sup>), 4<sup>e</sup> Et., Ascenseur. Tous les jours, de 2 à 6, sauf les dimanches et jours de fête ; le matin, sur rendez-vous et par correspondance (timbre pour réponse).

A titre de publicité, en se recommandant de **POLICE-MAGAZINE**, une première étude (d'après mois et date de naissance) sera consentie au prix spécial de 20 francs.



## GAINES

en tricot élastique lavable, forme mode, marquant la taille, écharcée devant, stomacale, embolante derrière, gilet inextensible, baleines souples dev. et der., 4 jarretelles.

Prix, jusqu'à 100 de banches : Colons Fil Sale N°1 : Sans laçage, haut, 31 c. .... 59 69 79 N°2 : Laçage dos ou cotés, h. 31 c. 69 79 89 N°3 : Laçage dos ou cotés, h. 38 c. 79 89 119 N°4 : Laçage dos ou cotés, h. 45 c. 89 119 149

Recommandé : Laçage dos (le plus pratique).  
Commencez : indiquer modèle choisi, prix, ourlet et banches exacts sur la peau. Envoi rapide, mandat (suppl. port : 5 fr.) c. remb. : joindre 5 fr. à la commande. Catal. illustré et schématisé, tissu 100.  
Magasins ouv. de 9 h. à 7 h. (Salon essayage)

A. V. BELLARD, 22, Fg Montmartre, PARIS-9<sup>e</sup> (Bien se recommander du journal)

DISQUES

**RADIO**

12 frs

Catalogue gratis franco sur demande

**EDISON BELL**

22, rue Saint-Augustin  
PARIS (2<sup>e</sup>)

Écritures chez soi. — Sérieux. — Très lucratif. RIGUET, B. P. 15, Le Bourget.

**TOUT POUR LA MUSIQUE**

CHEZ **MASPACHER**

39-41 Passage du Grand-Café PARIS 2<sup>e</sup> Métro : Bonne-Mort

Catalogue Gratuit sur Demande

FOIRE DE PARIS, Salon de la Musique

## SEUL ET SANS ARMES

Vous serez invincible, si vous pratiquez le Jiu-Jitsu. Méthode secrète de lutte et de défense. La plus terrible des armes qui soient au monde. J'envoie ma brochure les « Secrets du Jiu-Jitsu » contre 2 fr. en timbres. M. Reichhold, 147, avenue de Saxe, Lyon.

Fabrique d'accordéons de tous genres.

Accord. à part. Fr. 37-1  
Clav. pian. à part. Fr. 820-1  
Franco de douane.

Si vous n'avez d'intérêt que pour accord. chromal. n° 1, n° 2, n° 3, n° 4, n° 5, n° 6, n° 7, n° 8, n° 9, n° 10, n° 11, n° 12, n° 13, n° 14, n° 15, n° 16, n° 17, n° 18, n° 19, n° 20, n° 21, n° 22, n° 23, n° 24, n° 25, n° 26, n° 27, n° 28, n° 29, n° 30, n° 31, n° 32, n° 33, n° 34, n° 35, n° 36, n° 37, n° 38, n° 39, n° 40, n° 41, n° 42, n° 43, n° 44, n° 45, n° 46, n° 47, n° 48, n° 49, n° 50, n° 51, n° 52, n° 53, n° 54, n° 55, n° 56, n° 57, n° 58, n° 59, n° 60, n° 61, n° 62, n° 63, n° 64, n° 65, n° 66, n° 67, n° 68, n° 69, n° 70, n° 71, n° 72, n° 73, n° 74, n° 75, n° 76, n° 77, n° 78, n° 79, n° 80, n° 81, n° 82, n° 83, n° 84, n° 85, n° 86, n° 87, n° 88, n° 89, n° 90, n° 91, n° 92, n° 93, n° 94, n° 95, n° 96, n° 97, n° 98, n° 99, n° 100.

Vente directe du fabricant aux particuliers. 100 000 clients par an — 20 000 lettres de remerc. Demandez de suite notre catalogue franc. gratuit.

Meinel et Hérold, Klingenthal (Saxe) N° 606  
Affranchissez lettres 1.50 — cartes 0.90.

## FAITES-MOI CONFIANCE...

Contre 1 timbre français de 50 centimes (étranger 1 fr. 50) et sous enveloppe fermée, j'envoie sur demande seulement mon nouveau catalogue 1931, catalogue qui contient de nombreux extraits et des tables de matières très détaillées des ouvrages annoncés, tous ouvrages curieux, intéressants et qui ne vous causeront aucune déception.  
A. QUIGNON, éditeur, 16, rue Alphonse-Daudet, Paris (XIV<sup>e</sup>).

## CONCOURS TOUS LES ANS

Secrétaire près les Commissariats de

## POLICE

de la Ville de Paris.  
Pas de diplôme exigé. Accès au grade de Commissaire. Age : de 21 à 30 ans avec prolongation des services militaires. Rens. gratuits par l'Ecole Spéciale d'Administration, 4, rue Férou, Paris-6<sup>e</sup>.



## 1000 PHONOS GRATUITS

donnés, à titre de propagande, pour lancer cette grande marque, à toute personne qui répondra exactement à notre question et se conformera à nos conditions.



Trouver avec ces trois dessins, le nom d'un grand homme d'Etat Français

Réponse : .....

Envoyez d'urgence votre réponse en découpant cette annonce. Joindre une enveloppe timbrée portant votre adresse aux  
**Et<sup>s</sup> VIVAPHONE (Serv. Concours 718 ) 116, R. Vaugirard, PARIS-6<sup>e</sup>**



# Petites Histoires



## du Commissaire

### LE COUCOU

Entends-tu le coucou, Ma Lisette,  
Et entends-tu le coucou ?

Ainsi fredonnait Le Dantec ce soir-là. Parbleu, dit Troc, tu sembles t'amuser toi-même comme une petite folle. Je vois dans tes yeux malicieus que tu évoques des souvenirs. Ne les garde pas pour toi seul, corbleu !

Toutes les histoires de cocu que vous venez de raconter, fit Le Dantec, ont fait surgir dans ma mémoire une autre infiniment moins compliquée et que j'ai toujours jugée admirable, parce qu'elle est de toute manière la simplicité même.

Il y avait ce matin-là, dans la salle du public de mon commissariat, un petit homme menu et pensif, qui attendait, sans chercher à se mettre en avant, qu'on daignât s'occuper de lui. Mes employés ne prenaient pas garde à ce personnage effacé, et il était certainement là depuis près d'une heure quand je m'avisai de sa présence. Je lui demandai ce qu'il désirait.

Il me répondit timidement qu'il voulait parler au commissaire lui-même. Je le fis entrer immédiatement.

Monsieur le Commissaire, commença-t-il, je viens ici pour déposer une plainte.

Vous avez été volé ? demanda-t-il.

Non, j'ai seulement été battu.

Vous ne semblez pas fort blessé.

Si vous voulez que l'affaire suive son cours, il faudra me produire un certificat médical. Je présume qu'il ne s'agit que de violences légères. Quelque querelle avec un voisin, sans doute ? Qui vous a frappé ?

Je ne sais pas, monsieur le Commissaire.

J'y suis, dis-je. Vous avez été attaqué dans la rue par un inconnu.

Non, monsieur le Commissaire, c'était à mon domicile.

Alors vous connaissez votre agresseur ?

Non, monsieur le Commissaire. Je rentrai chez moi, vers minuit et demi, après mon service, car je dois vous dire que je suis employé des chemins de fer. J'ai pénétré dans mon logement et j'ai commencé à me déshabiller dans la salle à manger, pour éviter de réveiller ma femme. J'avais déjà déposé mon veston et mon gilet sur une chaise, quand tout à coup j'ai été assailli par un individu que je n'ai pas vu, qui a ouvert brusquement la porte donnant sur le palier et m'a jeté dehors avec un grand coup de pied au derrière.

Eh bien, dis-je, vous avez appelé au secours ?

Non, monsieur le Commissaire, je suis descendu chez le concierge, je lui ai raconté ce qui venait de m'arriver, et je lui ai demandé de me prêter main forte pour rentrer chez moi et arrêter le cambrioleur. Il a refusé de se déranger. Alors j'ai été chercher les agents. Il y en avait deux sur la place de la Mairie. Je leur ai expliqué mon affaire, mais ils n'ont pas voulu se déranger non plus. Ils m'ont répondu que ce n'était pas des affaires de leur compétence. J'ai insisté. Alors l'un d'eux est venu jusqu'à la porte et a sonné. Le concierge s'est levé et a parlé avec l'agent, après cela ils m'ont dit :

Ce n'est pas notre affaire. Vous porterez plainte demain matin.

Alors, demandai-je, qu'avez-vous fait ?

Il reprit d'un ton doux :

Que voulez-vous que je fisse, monsieur le Commissaire ? Je me suis assis sur l'escalier, où je suis resté jusqu'au matin.

Mais, interrogeai-je, votre femme était à l'intérieur, sans doute ?

Oui, monsieur le Commissaire.

Et elle n'est pas intervenue ?

Pas du tout.

Elle n'a pas non plus appelé au secours ?

Pas du tout.

En somme, conclus-je, elle me paraît en assez bons termes avec votre cambrioleur.

Il a dû la terroriser. La pauvre n'aura pas osé crier.

Le petit employé des chemins de fer se tut. Il me considérait avec une certaine curiosité. Il me semblait que je découvrais dans sa personne un spécimen tout à fait curieux de l'espèce humaine. Mon examen ne paraissait pas le gêner autrement, car sa candeur était trop grande. Il reprit toutefois la parole pour me demander :

Alors, monsieur le Commissaire, que comptez-vous faire ?

Il est vraisemblable, répondis-je d'un ton flegmatique, que votre visiteur nocturne n'aura pas attendu votre retour et mon arrivée. Il est donc inutile que je me dérange pour aller chez vous. Je vais vous faire accompagner à toutes fins utiles par deux agents qui porteront en même temps à votre femme une convocation urgente. J'ai besoin de la voir pour lui demander quelques précisions nécessaires.

Il se récria aussitôt.

Cela va lui faire encore une émotion. Est-ce qu'on ne pourrait pas lui éviter cela ?

Mon ami, répondis-je, je veux bien ne rien faire du tout, si vous le désirez. Mais puisque vous m'avez demandé d'éclaircir cette affaire, je ne vois vraiment pas comment je pourrais le faire sans entendre le principal témoin.

C'est vrai, dit-il. Alors, faites pour le mieux.

Il partit, flanqué de deux anges gardiens, et je m'occupai d'autres histoires. Une demi-heure plus tard, un des agents reparait et me tendait un pli. C'était une lettre que m'adressait la dame en réponse à la convocation. Elle était conçue à peu près dans ces termes :

Monsieur le Commissaire,  
Je ne sais pas quelle folle histoire a pu vous raconter mon mari, qui est neurasthénique, mais il n'y a pas lieu d'en tenir compte. Il ne sait ce qu'il dit. Quant à moi, je suis très occupée et, à mon grand regret, je ne puis pas répondre à votre convocation. Veuillez agréer l'expression de ma considération très distinguée.

Je relisais ce poulet sans mot dire. L'agent murmura tout à coup :

Si M. le Commissaire me permet de lui dire ce qui s'est passé ?

Eh bien, dites, fis-je.

Quand nous sommes arrivés, j'ai remis la convocation à la gaillarde, car c'en est une, je vous garantis qu'elle n'a pas froid aux yeux. Elle a commencé par enguirlander copieusement son idiot de mari et par lui reprocher d'avoir découché, et comme il protestait, essayant de parler de l'histoire de la nuit, elle a répondu : « Tu as encore eu une hallucination ». Après quoi elle a rédigé le petit mot et m'a prié de l'excuser encore de vive voix.

Allez chercher cette maîtresse femme et amenez-la moi de gré ou de force !

Un temps un peu plus long que la première fois s'écoula, puis mon agent reparut, amenant avec lui non pas seulement une femme, mais un homme, qu'il tenait pas la manche et semblait considérer comme de bonne prise.

Monsieur le Commissaire, dit-il, j'ai trouvé dans le logement le citoyen que je vous amène. Il s'appretait à disparaître.

J'ai jugé utile de le conduire devant vous.

Eh bien, dis-je à la femme, quelle est cette comédie ? Monsieur est sans doute l'hallucination qu'a eue votre mari ?

Elle ne répondit pas. Ce fut l'homme, un grand gaillard taillé en hercule et à la figure assez sympathique, qui prit la parole.

Monsieur le Commissaire, dit-il, je crois qu'il vaut mieux que je vous dise la vérité. Je suis, comme vous vous en doutez, l'amant de madame. Il y a déjà longtemps que ça dure. Le mari ne se serait jamais aperçu de rien, si je ne m'étais pas endormi. Ce monsieur m'a éveillé en rentrant chez lui. Je m'étais tout d'abord caché. Quand il a allumé la lumière et a commencé à se déshabiller dans la salle à manger, il avait l'air si bête, que j'ai jugé inutile de me mettre en frais à cause de lui. Je l'ai donc purement et simplement mis à la porte avec mon pied au derrière. Je me rends compte que j'ai eu tort, mais que voulez-vous, ce qui est fait est fait. S'il ne veut

plus de sa femme après cette histoire, je consens à la garder.

Je donnai l'ordre de faire entrer le mari et, lui désignant l'individu qu'on venait d'amener, je dis simplement :

Le voilà votre cambrioleur. C'est tout simplement l'amant de votre femme.

Il murmura :

Est-il possible ? Tu as fait cela, Sophie ? Je ne l'aurais jamais cru.

Je coupai brusquement ce laïus larmoyant.

Il ne s'agit pas de tout cela, lui dis-je. Que décidez-vous en ce qui concerne votre femme ?

Il la regarda, me regarda, puis gémit :

Je pense bien qu'elle ne va pas me quitter pour cela. J'ai toujours été bon pour elle. Dites-lui qu'elle rentre avec moi, monsieur le Commissaire.

Bien sûr, fit la femme, ça n'en vaut pas la peine.

Et tous deux s'en furent bien sagement

LE COMMISSAIRE.

### Philipponet, assassin de Bayle, fut-il une victime de Bayle ?

(Suite de la page 4.)

ses amis qui a déposé lors du procès.

M. Oger ? Je le verrai. Vous le connaissez ?

Je le tiens aussi pour un parfait honnête homme. Mais je ne sais rien des faits qu'il rapporte.

Ils sont confirmés par M. de Castelnau, ancien député de l'Aveyron et neveu du général. Lui aussi, je le verrai.

M. Oger vous parlera, je le crois. Pour M. de Castelnau, je ne sais. Je pense que vous le gêneriez beaucoup.

J'ai vu M. Oger. J'ai vu M. de Castelnau. Longuement, je les ai interrogés. Ils m'ont longuement répondu.

Et ce qu'ils m'ont dit est terrible.

Il s'agit de la liberté, de l'honneur, de la vie d'un homme. Alors, je le répéterai. Ce sont eux qui parlent. Ce n'est pas moi.

Qu'on me comprenne. Ce n'est pas une précaution que je prends, une prudence dont j'use. Quand j'ai quelque chose à dire, je le dis. Mais je le dis quand je le sais, quand j'en suis sûr. Je sais, je suis sûr que des hommes d'une haute moralité, d'une haute conscience, m'ont fait d'effroyables confidences. Je pense qu'il faut savoir. Car il y a un homme là-bas, en Guyane, sous le soleil qui tue. Il y est pour toujours. Souvent, ce n'est pas long, là-bas, toujours...

Et il y a, perdue dans la misère de Paris, une femme désespérée, une pauvre femme qui est aussi une femme pauvre... N'est-ce pas qu'il faut tout savoir ?

M. Oger est directeur des services civils de l'Indo-Chine, en retraite. Il est nécessaire que je dise en quelle estime il est tenu dans le monde colonial. S'il n'était pas ce qu'il est, je ne dirais pas ce qu'il m'a dit.

M. Oger m'a reçu dans la calme villa de banlieue où il se repose entre deux voyages d'un bout du monde à l'autre. Je tiens à insister sur le tranquille équilibre de cet homme de bien. Je ne sache pas qu'on puisse être plus réfléchi, plus pondéré, plus sûr, aussi, d'un devoir accompli avec autant de tristesse que de résolution. Voici quels ont été ses premiers mots :

Je ne suis pas, je n'ai jamais été un ennemi de Bayle. Mon témoignage, alors, serait sans valeur et méprisable. J'étais un ami de Bayle. Ma femme est la marraine de ses enfants.

J'oubliais de vous dire... M<sup>me</sup> Oger est présente. Elle participe à notre entretien... Elle confirme. Il faut être entre eux deux, dans l'intimité de cette famille de gens au grand cœur, pour comprendre la gravité de tels propos.

Quand le drame est arrivé, dit M. Oger, je me suis demandé quel était mon devoir. Me taire ? Laisser aller un homme à l'échafaud qu'on lui promettait ? Révéler l'indignité d'un homme que j'avais aimé ? J'ai tout fait pour n'être pas contraint de témoigner. J'ai demandé des entrevues au Préfet de police, au Procureur général. Je leur ai écrit. Je leur ai représenté quel scandale pouvait éblouir la famille de Bayle. Philipponet n'était-il pas fou ? On le disait. Ne pouvait-on rechercher son irresponsabilité ? Ah ! si cet affreux procès avait pu être évité !

Parlez-moi de Bayle.

Parlons du crime. Il ne m'a surpris. Un an auparavant, je l'avais prévu. J'avais dit à mes amis : « Un jour, un plaideur exaspéré abattra Bayle par vengeance ».

Bayle, après une jeunesse édifante et pieuse, subitement, avait renoncé à la religion et pratiqué les joies de la vie dont sa studieuse jeunesse avait été sevrée. Il s'était mis, soudain, lui, le petit employé, à gagner beaucoup d'argent.

Il avait une femme, quatre enfants. Il abandonna son foyer. Il divorça. Et, en cachette de sa femme, il contracta un second mariage. Il suivit ses passions.

J'ai cru que je devais intervenir. Et j'ai dit à M. Oger :

Ces détails de vie intime et humaine ne m'intéressent pas.

M. Oger m'a repris :

C'est à cause de ce qui va suivre que je vous les dis.

Et c'est pour la même raison que je vous les répète.

Un jour, un conflit s'est élevé entre les deux femmes. La mère de famille a

appris le mariage clandestin. Alors...

Alors, je voudrais sténographier les paroles de M. Oger. Mais oserai-je les répéter dans leur affreuse précision ?

Un jour, notre filleul nous a dit que son père voulait mettre fin à cette situation. Sa jeune épouse était enceinte. Une fièvre puerpérale était une menace facile. C'est une menace qui peut être provoquée.

Et j'entends une affreuse histoire de seringue, d'injection, de précaution prise par le fils épouvanté pour éviter la chose atroce. Il faut que ceci ait été dit en pleine Cour d'assises, devant ce fils, assis à son banc de partie civile, il faut que ceci soit répété, dans cette petite villa, par ces braves gens navrés, pour que j'ose une allusion.

Et, après cela, comment pourrais-je hésiter à rapporter d'autres révélations ?

Bayle avait fondé une certaine « Société d'expertise et de contrôle » dont les commanditaires étaient des marchands de tableaux. Il s'agissait évidemment d'une affaire qui devait être fructueuse. Alors, déclare M. Oger, Bayle voulait faire des expertises dans l'intérêt de personnes privées, lui dont le rôle, au contraire, était de servir la Société ?

J'aime mieux que nous parlions maintenant des expertises de Bayle.

Ah ! ces expertises ! Connaissez-vous l'affaire du tableau anglais ? Celle du crime d'Anvers ? Celle de Glazel ?

M. Oger me les conte. Un jour, c'est un tableau qui est authentifié par une expertise chimique et qui, du coup, est vendu un million à un amateur anglais, à la stupéfaction des conservateurs de musée britanniques. M. Reinach, de l'Institut, publie un article terrible contre l'expertise et contre l'expert. L'article a paru au *Mercure de France*. Il a terrorisé Bayle. Mais comme c'était, en somme, un article scientifique...

Un crime célèbre avait été commis à Anvers. L'accusé était riche. Chez lui on avait retrouvé l'arme du crime : un marteau. La forme de la masse s'était gravée, incrustée dans le crâne de la victime. Les experts belges étaient formels. L'accusé demanda à M. Bayle de déposer comme témoin. M. Bayle fit une expertise officieuse. On l'a accusé de l'avoir fait payer 50 000 francs. Il n'a jamais répondu.

Mais je préfère laisser parler M. Oger :

Bayle a conclu, contrairement à tous les experts, à l'innocence de l'accusé. En déclinant son identité, il s'est dit docteur ès-sciences. C'était faux. Il n'était que licencié. Le président lui a reproché en termes sévères sa déposition. Le Pr Soderman, qui enseigne la criminologie à la Faculté de droit de Stockholm, ainsi que les docteurs légistes de Rechter et Van Durme, lui ont apporté des démentis cinglants et décisifs. Il n'a pas eu raison d'eux aussi facilement que de l'expert Vigneron. Sa science fameuse a été soumise à une dure épreuve. Sa conscience, aussi fameuse, a été plus durement éprouvée encore...

Et le fameux rapport de Glazel, si magistralement réfuté par le docteur Morlet, rapport qui fut vendu, avant d'être déposé, à une importante revue illustrée ? Ce trafic d'un document de justice était-il digne d'un expert intègre ?

M. Oger conclut, avec une tristesse dans la voix :

Ce n'était pas un bon homme. Et c'était un mauvais expert. Voilà ce que j'aurais tant voulu ne pas dire...

Le lendemain, M<sup>e</sup> J.-Ch. Legrand, le courageux défenseur d'Almazian, me disait :

Dans l'affaire Duquesne et Nourric, M. Bayle n'a pas fait seulement une mauvaise expertise, mais encore une mauvaise action. Il a déclaré que le mouchoir trouvé sur la victime s'identifiait à celui découvert chez les accusés. Il se couvrait de l'autorité de M. Dantzer, professeur au conservatoire des Arts et métiers, prêtant à ce savant des déclarations que celui-ci ne lui avait jamais faites.

Dans l'affaire Almazian, M. Amy, disciple de M. Bayle, identifia avec le sang de l'accusé des gléures qui furent reconnues pour être... des excréments !

(Suite page 14.)



# Bloc-Notes de la Semaine (suite) On accuse, on plaide, on juge...



Cinq filous escroquaient les étrangers visitant Paris. Ils ont été arrêtés. En haut : Nicolas Gheorghiu. De haut en bas, à gauche : Paunescu et Moscou; de haut en bas, à droite : Popesco et Tainou.



Landru va se marier ! Mais ce jeune homme n'a de commun que le nom avec l'assassin de Gambais. C'est un nain de qui va épouser une naine, Ruby. Les voici achetant leur licence de mariage à New-York. (W. W.)



Les Américains ont l'habitude de bénir tous les nouveaux paniers à salade. C'est là une coutume assez bizarre. Mais il ne faut pas s'étonner des originalités américaines. (I. G. P.)



La frontière fluviale entre les États-Unis et le Canada est très sévèrement gardée par la police de prohibition. Vous pouvez d'ailleurs en juger par la photo ci-dessus, représentant une partie de la flottille policière, chargée d'arrêter les contrebandiers d'alcool, sur la rivière de Detroit. (I. N.)



M. Marcel Kardec qui accuse des spirites lyonnais d'avoir assassiné, il y a cinq ans, M<sup>me</sup> Hodojer. (R.)



La femme Hédon, avec la complicité de son amant Henri Bresson, a cherché à écraser sous un camion son mari qui les gênait. La Cour d'assises du Calvados les a condamnés à sept ans de travaux forcés. (R.)



## Une maison de repos n'est pas une clinique.

Le docteur Billinski soigne les troubles mentaux légers qu'on désigne volontiers plus élégamment sous le nom passe-partout de... neurasthénie. Pour ce faire, le médecin a installé dans une charmante localité de l'Oise une sorte de ferme où les malades sont traités de façon *naturaliste*. S'il est possible de dire, en les occupant à des travaux de jardinage ou d'élevage, qui les intéressent et éloignent, paraît-il, les sombres idées.

M<sup>me</sup> Steck, atteinte depuis quelque temps de neurasthénie, avait été amenée au docteur Billinski, qui la soigna de son habituelle façon, laquelle donna d'abord d'excellents résultats, puisque la malade, se passionnant pour la culture des fleurs, semblait aller beaucoup mieux, à tel point qu'un matin le docteur n'hésita pas à la laisser sous la garde d'une seule infirmière. Le soir, M<sup>me</sup> Steck avait disparu... On la retrouva pendue à un arbre au fond du jardin.

Sa famille, estimant que cette fin tragique était due à un manque de surveillance, assigna le docteur en cent mille francs de dommages-intérêts.

Après plaidoirie de M<sup>e</sup> Brun pour les enfants de M<sup>me</sup> Steck, et de M<sup>e</sup> Chairy assisté de M<sup>e</sup> Euvrard pour le docteur Billinski, la 1<sup>re</sup> chambre du tribunal civil de la Seine vient de débouter les demandeurs, en déclarant qu'une maison campagnarde où les malades viennent seulement chercher le calme et le repos ne pouvait être assimilée à une maison de santé où la surveillance est stricte.

## L'ancien chasseur du Casino de Paris était devenu carambouilleur.

Vêtu d'un impressionnant costume pourpre à boutons d'or, Louis Guiton, chasseur au Casino de Paris, à force d'ouvrir chaque soir les portières d'autos somptueuses, pour en faire descendre des femmes élégantes emmitouflées de fourrures, fut saisi du désir de posséder, lui aussi, un peu de ce luxe ambiant, et il décida, pour ce faire, de changer de situation : il abandonna son uniforme rutilant pour le veston de bonne coupe, et de chasseur devint... carambouilleur, profession à coup sûr plus rémunératrice, mais aussi plus périlleuse. En compagnie d'un sien ami, Philippe Villemer, il s'installa dans de magnifiques bureaux pompeusement baptisés « Établissements Louis Guiton et C<sup>o</sup> » et tous deux y firent des affaires, c'est-à-dire qu'ils achetèrent les marchandises les plus diverses — fourrures, machines à écrire, bijoux, etc., — les payèrent avec des chèques sans provision et les revendirent à crédit.

Les deux compères escroquèrent ainsi près d'un million de marchandises : arrêtés, il furent mis à la disposition de M. Boyrau, juge d'instruction, qui vient, après une longue information, de les renvoyer en correctionnelle, où ils seront défendus par M<sup>e</sup> André Klotz.

## Une veuve volontaire qui ne manque pas d'aplomb.

Le juge de paix d'Argenteuil n'est pas seulement appelé à solutionner — comme on dit en langage parlementaire — les litiges qu'amènent entre cultivateurs les excellentes aspérges du pays, il vient d'être chargé de juger une peu banale affaire.

M. P..., honorable habitant d'Argenteuil, eut un accident d'auto sur la voie publique, il assigna son « écraseur » devant le juge de paix, réclamant le montant de ses frais médicaux et trois mille francs de dommages-intérêts.

L'affaire traîna en longueur, elle allait être plaidée, lorsque M<sup>me</sup> P..., d'un coup de revolver bien placé, envoya son mari dans un monde qu'on dit meilleur, ce qui valut à la meurtrière... un acquittement, sans félicitations toutefois.

La voici donc veuve, libre et, de plus, héritière des biens de la communauté, aussi reprit-elle l'instance, demandant, comme le fit jadis son défunt mari, le montant des frais médicaux et trois mille francs pour le *pretium doloris*.

M<sup>e</sup> Destable, au nom de la société d'assurances poursuivie, plaida que cette veuve ne manquait pas d'aplomb d'oser réclamer le « prix de la souffrance » causée par un accident, alors qu'elle-même avait supprimé son mari.

Le juge de paix a décidé à la manière de Salomon, il a refusé le montant du *pretium doloris* à la veuve, mais lui a accordé le paiement des frais médicaux qui avaient été à la charge de la communauté.

## Max Linder était-il fou quand il entraîna sa femme dans la mort ?

Le 31 octobre 1925, le célèbre artiste cinématographique Max Linder était trouvé agonisant dans la chambre luxueuse d'un palace parisien ; près de lui, sa femme râlait, également empoisonnée au véronal... tous deux avaient les veines ouvertes.

Que s'était-il passé ? Dans une lettre, Max Linder déclarait être las de la vie et décidé à la mort, où il entraînait avec lui sa jeune femme consentante.

Consentante ? Était-ce la vérité ? Il semble presque impossible de le savoir et ce double suicide, qui fut peut-être en réalité un homicide suivi d'un suicide, fait actuellement l'objet d'un émouvant débat devant la 1<sup>re</sup> chambre du tribunal, car Max Linder et sa femme ont laissé une fillette, Maud-Lydie, aujourd'hui âgée de six ans, qui d'après le testament de son père devait être laissée à la garde de M<sup>me</sup> Leuvielle, mère de Max Linder.

Je désire, écrivait celui-ci à la veille même de sa mort, que ma fille soit confiée à ma mère et à mon frère, qui lui donneront une éducation parfaite, ils feront d'elle une femme d'honneur loyale et croyante.

Et c'est ainsi que, se basant sur cet ultime désir, le tribunal civil de la Seine confia, le 6 décembre 1927, la garde de l'enfant et sa tutelle à son oncle et à sa grand'mère, M. et M<sup>me</sup> Leuvielle.

Mais l'autre grand'mère, la mère de la jeune femme suicidée ou tuée — on ne sait — M<sup>me</sup> Peters, réclamait, elle aussi, la garde de Maud-Lydie.

Pourquoi confier la fillette, dit-elle, à sa grand'mère paternelle ? Parce que son père l'a demandé ? Mais comment tenir compte de ce qu'écrivit un homme qui, au moment où il rédigea son testament, était fou !

Et M<sup>me</sup> Peters a introduit une nouvelle instance en annulation de testament, car Max Linder, prétend-elle, était en proie, quand il le rédigea, à une obsession délirante de jalousie, comme il lui arrivait souvent, et qui l'amena à formuler contre sa jeune femme de graves accusations d'infidélité.

M<sup>e</sup> Paul-Boncour plaide pour M. Leuvielle, tuteur de Maud-Lydie, dont la fortune est considérable, et défend la mémoire de l'artiste contre les ombres de la folie que lui impute M<sup>e</sup> Pierre Masse, au nom de M<sup>me</sup> Peters, qui plaide que sa fille était une jeune femme très moderne d'allure et de sentiments, mais de conduite irréprochable et qu'elle a été la victime d'un homme au système nerveux ébranlé par les stupéfians.

Ce n'est que dans quinze jours que le tribunal dira à qui revient dans ce pénible procès la victoire dont l'enjeu est une mignonne fillette que se disputent deux grand'mères.

## Browning roi.

M<sup>lle</sup> Anita Quinonès — rien de commun avec l'ex-ambassadeur d'Alphonse XIII — est une brune et bouillante Espagnole qui, un beau soir, au cours d'une conversation agitée dans un taxi, y oublia son sac, que le chauffeur honnête rapporta au commissariat, où sa propriétaire le retrouva.

Seulement, les policiers ne sont pas hommes discrets et, dans le sac, ils découvrirent, entre le rimmel et le bâton de rouge, un joli petit revolver, bijou d'ivoire incrusté de nacre : aussi l'Espagnole reprit-elle son sac, mais s'entendit-elle en même temps notifier qu'elle allait comparaître en correctionnelle pour... port d'arme prohibée.

L'autre jour, la brune Anita, l'air très « femme fatale », se présenta devant la XI<sup>e</sup> chambre correctionnelle où le président lui posa la question d'usage :

— Pourquoi, demanda-t-il, avez-vous un revolver dans votre sac ? est-ce par peur des assassins ou des voleurs ?

Anita se redressa, indignée :

— Peur, moi ! mais non, monsieur le Président, si j'ai besoin d'une arme, ce n'est pas par crainte du danger, non... c'est, tout simplement, pour pouvoir menacer, revolver à la main, mon amant de le tuer, s'il me trompe, et comme il a peur, lui...

Un sourire à la fois dédaigneux et supérieur termina la phrase paraissant garantir l'excellence du procédé :

— Mais, continua le président, vous passerez en cour d'assises, si vous tuez votre ami ?

Il n'osa pas ajouter :

— Vous serez condamnée !

Et la jolie fille voulut bien répliquer :

— Oh ! monsieur le Président, de la menace à l'exécution... il y a une marge !

Tout de même ! citoyen browning garant de la fidélité masculine... drôle de chose, et peut-être... triste chose !

SYLVIA RISSER.

## PROCHAINEMENT :

Le Crime d'un ancien Champion du Monde  
**KID Mc COY, LE BOXEUR ASSASSIN**



# • RASPOUTINE •

## révélations d'un ancien policier de l'OKHRANA

### RÉSUMÉ DU CHAPITRE PRÉCÉDENT.

— Les grandes duchesses Militsa et Anastasie ont rencontré, au cours d'un pèlerinage à Kiew, un moujik nommé Grégory Eflimovitch Raspoutine, qui a la réputation de guérir les maladies. Elles l'ont introduit au palais impérial, près du tsarévitch, qui souffre de graves crises d'hémophilie. Raspoutine va profiter des circonstances pour s'imposer aux esprits faibles du tsar et de sa femme.

### CHAPITRE II

#### LES RÉCEPTIONS ET LES NUITS DU STARETZ.

Il est toujours désagréable de se voir couper la parole, surtout lorsque l'on pense intéresser son auditeur. Ce fut exactement ce qui m'arriva en entrant dans le bureau de mon chef ce matin-là, car, la première phrase à peine achevée, il m'arrêta du geste, et ce fut lui qui parla.

Raspoutine vient d'être nommé lampadnik (1) du palais impérial et s'installe au n° 64 de la rue Gorokhovaïa. Je viens d'en être avisé par téléphone, me dit-il sans plus de préambule. Puis, ouvrant un tiroir, il y prit une enveloppe qu'il me tendit.

Cette enveloppe contient des papiers au nom de Michel Altoff, marchand de fourrures, arrivant d'Odessa, et un engagement de location de deux pièces et d'un bureau, 64, rue Gorokhovaïa. Il faut vous y installer sans retard.

Je pris l'enveloppe sans manifester le moindre étonnement, bien entendu, et j'allais me retirer, lorsque mon chef me retint d'un geste pour me faire cette dernière recommandation.

Souvenez-vous, Bariloff, que votre mission ne doit en aucun cas dépasser le cadre de la surveillance des faits et gestes de Raspoutine. Puis, lentement, mesurant ses paroles, il ajouta :

— Vous n'êtes pas chargé de veiller à sa sécurité.

Une heure à peine après cet entretien, j'étais rue Gorokhovaïa, et je clouai sur la porte d'un bureau situé au-dessus de l'appartement qu'allait occuper Raspoutine une plaque de cuivre indiquant mon nom et ma profession :

« Michel Altoff, Marchand de fourrures. » Une semaine ne s'était pas écoulée que, chaque matin, sur le coup de dix heures, la foule des solliciteurs commençait à affluer, et c'était un spectacle étrange que ce mélange de toutes les classes de la société dans l'escalier qui menait à l'appartement du staretz.

Général, paysans, mendiants, fonctionnaires, comtesses, bourgeoises, filles des rues, tout ce monde se coudoyait sans vergogne, pour arriver près de l'homme dont l'intervention auprès du tsar décidait de tout et avec rapidité.

les larges poches de son pantalon de velours sans les compter.

Les solliciteuses étaient reçues dans l'antichambre du staretz par sa servante Dunia et par la nonne Akhouline qui avait quitté son couvent de Saint-Tikhon, dans les monts Ourals, pour suivre Raspoutine. Celui-ci l'avait, disait-elle, débarrassée, grâce à des pratiques particulières, d'un démon qui lui causait des crises de convulsions effroyables.

Les femmes offraient un spectacle plus curieux encore que les hommes. Elles savaient ce qu'il leur en coûterait de solliciter la protection du staretz et faisaient preuve, les unes d'une grande nervosité, les autres d'un calme affecté. Parfois il y avait des enthousiastes qui encourageaient des timorées, leur affirmant avec conviction que le staretz rendait sacré tout ce qu'il touchait.

Mais vous êtes mariée ! répondit un jour une de ces timorées à une



Raspoutine au milieu de dames de la haute société russe. (Rap.)



Nicolas II en famille. (Rap.)



Peterhof près de Petersbourg (Leningrad). La villa Alexandria, résidence de Nicolas II jusqu'à 1915. Notre photo montre la chambre à coucher de Nicolas II ; les murs sont couverts d'icônes. (Rap.)

Aussitôt pourvu de son poste de lampadnik, Raspoutine se mit à vendre sa protection à guichets ouverts, et rapidement il s'établit une sorte de tarif basé sur l'importance de la recommandation sollicitée.

Il enfouissait les billets de banque dans

dame à l'annulaire de laquelle brillait un anneau d'or. Et votre mari ?

— Mon mari est très honoré ! rétorqua la dame avec une flamme d'orgueil dans les prunelles. Quand le père a jeté les yeux sur une femme, c'est une bénédiction pour sa famille !

Lorsque Raspoutine avait jeté son dévolu sur une solliciteuse, il lui prenait les mains dans les siennes, la fixait quelques instants de son étrange regard, puis disait à mi-

Dieu fait homme ! Il arrivait parfois que les élus trouvaient le « chemin qui mène à Dieu » trop dur à parcourir et se sauvaient, échevelées, hurlantes, dans l'escalier, le corsage en lambeaux.

— Les agents de la surveillance spéciale chargés de veiller à la sauvegarde du staretz s'employaient de leur mieux pour calmer leurs cris et les faire partir par l'escalier de service. Ils avaient parfois fort à faire. Elles furent nombreuses les visiteuses

voix à sa servante Dunia :

— Conduis la dame dans la chambre !

Raspoutine laissait quelque temps l'infortunée seule, puis arrivait les mains tendues :

— Approche-toi de moi, que la flamme de ton regard puisse me donner la force de surmonter les obstacles qui se dressent sur ma route ! C'est l'amour, l'amour qui peut me rendre vainqueur ! disait-il en s'animant à mesure qu'il parlait. A ce moment, la nonne Akhouline fermait discrètement la porte, puis, silencieuse, dans ses sandales de feutre, allait s'asseoir devant l'harmonium installé dans la salle à manger.

Elle entonnait alors un cantique pour remercier le seigneur d'avoir fait une nouvelle élue.

D'autres fois, lorsqu'elle lisait une hésitation, somme toute bien compréhensible, sur le visage d'une candidate à la « sanctification par le péché », elle s'approchait d'elle et lui murmurait doucement à l'oreille.

— Réjouis-toi, mon enfant ! Tu vas connaître l'amour du

qui n'apprécieraient pas toujours avec un enthousiasme marqué la sainte cérémonie de la purification par le péché. Et chez quelques-unes, le démon

de l'orgueil se révéla supérieur à leur désir d'entrer dans le « chemin de l'humiliation ».

Une des plus typiques histoires de ce genre fut la suivante :

Le staretz reçut un jour la visite de deux dames de Moscou, deux sœurs fort jolies, dont l'une était brune et l'autre blonde. Elles venaient solliciter sa protection en faveur de leur mère, une Allemande habitant Kiew, que l'on menaçait d'ex-pulsion.

Cette fois, Raspoutine usa en vain sa salive et son éloquence pour les convaincre que « l'âme sans amour était plongée dans les ténèbres », que « l'amour était un commandement de Dieu ». Tous ses habituels moyens de séduction échouèrent, mais il ne se résigna pas à un tel échec.

Tard dans la soirée, il se présenta chez les deux jolies visiteuses accompagné du ministre des Finances dont l'afinée, nommée Lénotcha, sollicitait l'appui, mais la porte resta close.

— Ouvrez, mes petites colombes ! glapissait le staretz. J'ai amené avec moi le ministre, et nous allons arranger cette affaire en quelques secondes !

En vain il frappa, appela, cria, il lui fallut repartir l'oreille basse, accompagné de l'homme d'État qui avait consenti à jouer un tel rôle.

Raspoutine rentra chez lui dans un état de fureur concentrée et se mit à boire bouteille sur bouteille de porto.

Je l'entendis ouvrir sa porte, descendre l'escalier, puis frapper à la porte de la couturière Katia et de la masseuse Outilla qui étaient ses voisines.

Elles étaient des intimes du staretz, chez qui elles venaient passer la nuit, lorsque celui-ci était las de ses maîtresses de la haute société.

Les deux femmes devaient être absentes, car elles ne répondirent pas. Raspoutine descendit l'escalier, titubant, vomissant des imprécations, puis s'arrêta devant la loge de la concierge, comme pris d'une idée subite.

Celle-ci, pensant que son locataire désirait quelque chose, vint lui ouvrir. Elle n'eut pas le temps de faire retraite.

Déchaîné, le staretz la saisit dans ses bras puissants, et malgré ses cris l'entraîna dans sa chambre.

Quant aux dames de Moscou, elles s'étaient empressées de reprendre le train.

Raspoutine ne resta pas longtemps dans la tenue crasseuse de ses débuts et, dès son installation rue Gorokhovaïa, modifia considérablement sa tenue. On ne le vit plus qu'habillé de chemises de soie, chaussé de bottes vernies dans lesquelles s'enfonçaient les jambes de son pantalon noir. Pour sortir, il s'emmitouflait d'une pelisse de vison de grand prix.

C'est dans cet équipage que je le vis arriver maintes fois à la villa Rodé, une des maisons de nuit les plus réputées de Saint-Petersbourg, et où tout le monde de la haute noce se donnait rendez-vous.

Le staretz passa là de bien joyeuses nuits.

Dès son entrée, l'orchestre des tziganes attaquait son morceau favori, la Troïka.

Raspoutine allait s'asseoir à la première table venue, au milieu de soupeurs attablés, et jamais il ne vint à la pensée de



l'un d'eux même de quitter la place. Il était visible que le staretz se plaisait à outrer davantage encore, s'il se pouvait, la grossièreté de ses manières, à infliger à la société élégante qui le subissait l'humiliation de ses propos indécents.

Un soir, je le vis, toujours à la villa Rodé, prendre par la taille d'un geste brutal une dame de la haute société et l'embrasser sur la bouche en lui disant :

— Viens, ma belle jument !  
Pas un des hommes présents ne sourcilla ! Presque toujours, le début de la soirée se passait d'une manière assez calme, car Raspoutine, avec sa grosse malice de paysan, prenait grand soin de garder les apparences « d'homme de Dieu » qui faisaient toute sa force.

Il distribuait autour de lui de petits papiers dont les poches de son pantalon étaient pleines et que son secrétaire lui préparait avant son départ.

Sur ces petits papiers étaient inscrites des maximes puériles dans le genre de celles-ci : « Obéis à l'amour, car tu es fille de l'amour », « Le bonheur vient de l'amour », « Dieu envoie l'humilité à qui sait aimer ».

Bientôt, ce devint une habitude de garder précieusement, tel un talisman, ces maximes auxquelles on voulait découvrir un sens profond, caché. Les dames en arrivèrent à se les disputer, certaines en avaient chez elles de pleines cassettes !

Lorsque Raspoutine jugeait qu'il avait suffisamment tenu son personnage, il se mettait à boire avec frénésie, et son ivresse allait grandissant, atteignant au délire, devenait presque de la fureur.

Les tziganes qui semblaient n'avoir attendu que ce moment se levaient alors et s'écriaient tous d'une seule voix, comme au commandement :

— Buvoys à la santé du cher Grégory !  
Et aussitôt, ils attaquaient à nouveau la *Troïka*, sur un rythme sauvage, endiablé. Alors le staretz perdait toute retenue, et il devenait la grande attraction.

Il s'élançait au milieu de la salle et se mettait à tourbillonner, léger comme une plume, ses longs cheveux et sa grande barbe au vent. Malgré qu'il fût, comme toujours, chaussé de grandes bottes, il faisait preuve d'une agilité surprenante. Sous l'empire de l'ivresse, il poussait des cris rauques, puis tout à coup empoignait une tzigane et l'entraînait dans un mouvement échevelé.

Le délire gagnait l'orchestre, les spectateurs, qui battaient des mains pour accélérer le rythme, la mesure.

Raspoutine, hors de lui, hurlait sauvagement, tandis que les joues de sa danseuse s'enflammaient, que ses yeux se troublaient, que ses paupières s'alourdisaient.

Alors, Raspoutine saisissait la danseuse dans ses bras robustes et la portait presque inanimée à sa place.

Ce fut au cours d'une de ces orgies à la villa Rodé que Raspoutine découvrit un ministre en la personne du chambellan Khvostor qui se trouvait à une table, en uniforme.

Celui-ci possédait une belle voix de basse et comme, ce soir-là, les tziganes semblaient fatigués, Raspoutine cria au chambellan qui était de belle humeur :

— Eh, mon gros ! Aide-les donc un peu ! Fais voir que tu as du souffle dans ta grosse carcasse !

Sans se faire prier, Khvostor se leva, monta sur la scène et se mit à chanter. Son succès fut tel que Raspoutine l'applaudit à tout rompre, puis l'invita à venir boire avec lui, déclarant que c'était un « sacré gaillard ».

Quelques jours plus tard, le « sacré gaillard » était nommé ministre ! Voilà de quelle façon étaient choisis les gens destinés à gouverner l'Empire des tsars !

Il est facile de concevoir que des fêtes commencées de la sorte devaient s'achever dans une débauche fantastique.

Ce qu'il y avait de pire, c'était que Raspoutine, lorsqu'il se trouvait sous l'empire de l'ivresse, perdait toute retenue dans ses paroles et ne se gênait nullement pour parler librement de son intimité à Tsarskole Selo, de son influence et de ses succès de galanterie.

Il aimait aussi, lorsqu'il se trouvait dans cet état, à montrer le gilet brodé de fleurs des mains de l'impératrice, et dont celle-ci lui avait fait présent.

Un soir qu'il était plus gris que de coutume, il ne se contenta pas de montrer le gilet, il l'enleva, et ses autres vêtements suivirent.

En un tournemain, le staretz fut nu comme un ver, il n'avait gardé que ses bottes ! Et dans cet équipage, il se mit à chanter des cantiques et à danser au milieu de la salle.

Cette fois, ce fut un beau scandale ! Des officiers qui se trouvaient là présents protestèrent et une querelle s'ensuivit, au cours de laquelle des coups de revolver furent tirés.

Ce fut en un instant la panique intense. Des femmes tombèrent à terre, hurlant, en proie à des crises de nerfs terribles, tandis que l'on se ruait vers les issues.

Ce fut un agent de la « surveillance spéciale » qui réussit à maîtriser Raspoutine, à l'envelopper dans une pelisse et à le jeter dans une auto qui partit à toute allure !

Comme bien l'on pense, de telles aventures avaient leur écho à Tsarskole Selo, et les ennemis du staretz qui étaient assez nombreux ne se faisaient pas faute de la publier.

B..., ministre et chef de la police, tenta d'éviter le scandale en faisant redoubler la surveillance autour du staretz, mais celui-ci semblait prendre un malin plaisir à semer les anges gardiens attachés à sa personne.

On alla jusqu'à prier fermement le patron de la villa Rodé, ainsi que les autres directions de maisons de nuit de Saint-Petersbourg, de ne recevoir Raspoutine que dans les salons particuliers, rien n'y fit, le scandale continua.

Nicolas II n'ignorait rien de tous ces scandales, mais lorsqu'on les lui rapportait, il prenait son air ennuyé et répondait :

— Mais non ! mais non ! Cela n'est pas vrai ! Je connais Raspoutine.

Quant à la tsarine, sa foi en Raspoutine restait inébranlable.

Et tandis que les deux rêveurs de Tsarskole Selo fermaient les yeux, que la haute société s'étourdissait dans la plus fantasque des orgies, de lourds nuages noirs s'amoncelaient sur la paix du monde.

On était au 28 juin 1914, lorsque le télégramme apporta une nouvelle qui causa la même stupeur dans toutes les capitales européennes :

L'archiduc héritier d'Autriche, François-Ferdinand, venait d'être assassiné, avec sa femme, dans une rue de Sarajévo, par un étudiant serbe.

(A suivre.) S. BARLOFF.

## Je sors de la Santé

(Suite de la page 7.)

La légende veut que le condamné à mort passe son temps à faire des parties de cartes avec son gardien. Cette belote pénitentielle est une imagination populaire, que les journalistes n'osent pas contrarier. La vérité est seulement que le règlement s'adoucit en faveur du condamné à mort. Il est exempt de travail. Il peut rester couché. Il peut fumer librement.

Baron chante à tue-tête toute la journée. Sa cellule est au-dessus de la mienné. La nuit, je l'entends marcher, sans arrêt. Son pas martèle le plancher de sa cellule. Il dit qu'il se f... de sa grâce. Il crâne peut-être. Ses chansons, ses grands pas, vingt heures de suite, expriment-ils son indifférence, son inquiétude — sa folie, peut-être ?

Baron est un garçon fluet qui paraît avoir vingt ans.

Son agitation inquiète le directeur. Le sous-directeur passe tous les soirs prendre de ses nouvelles.

C'est la crainte classique du suicide qui est, en quelque sorte, réglementaire, pour les condamnés à mort.

Car ils sont fréquents, les suicides. Les cas de folie le sont davantage encore.

Il y a tant de névrosés, de déprimés à la Santé !

Dans un cachot du quartier bas, un détenu est en observation. Il a voulu se pendre avec ses draps découpés en lanières. Il râlait déjà. En se débattant, il a cassé un carreau. Un gardien, de ronde dans la cour, en a reçu les morceaux sur son képi et a donné l'alarme. On a coupé la corde du pendu pour le fourrer au « mitard ». Il est « en observation ».

Quelques-uns rêvent de s'échapper de la prison autrement que par la mort. Mais les évasions sont rares. Quand elles réussissent, elles restent légendaires dans le monde des détenus comme chez le personnel.

La plus belle date de 1914. Le détenu S..., qui s'ennuyait, demanda un livre. On lui donna *Arsène Lupin*. Choix judicieux. Le roman contenait une évasion du héros à la Santé même.

Arsène Lupin, dans sa cellule, se faisait passer pour un autre, pour un autre qui était libérable. Et, ainsi, il sortait de prison.

Dans sa cellule, avec S..., il y avait un vieux bonhomme. Le vieux devait sortir le surlendemain. S... prit l'identité de son compagnon, lui promit une belle prime et, quand on appela le libéré, sortit à sa place.

Au greffe, il signa le nom de l'autre, déclina l'identité de l'autre, toucha le pécule de l'autre. Et il fut libéré à la place de l'autre.

Mais, comme il arrive toujours, le sit arrêté huit jours plus tard. Depuis ce temps-là, on relève les empreintes du pouce des entrants et des sortants.

En outre, l'Administration a pris des mesures énergiques.

J'ai demandé au bibliothécaire Ramon les *Aventures d'Arsène Lupin*. Elles ont été retirées de la bibliothèque et restent sévèrement prohibées.

Deux précautions valent mieux qu'une. Et mon ami ne peut se défendre de rire. Ce n'est pas sa faute si les événements et les hommes mettent quelque gaieté inattendue dans la tristesse de ses souvenirs.

(A suivre.) MAURICE CORIEM.

## Philipponet, assassin de Bayle, fut-il une victime de Bayle ?

(Suite de la page 11.)

Est-il besoin d'insister pour montrer le danger des experts de police, couverts d'honneurs et de titres pompeux, salués, écoutés avec déférence dans les prétoires et décidant de la justice des juges ?

Et je me souviens qu'une partie de l'expertise de l'affaire Philipponet est écrite par M. Amy et signée de lui. Je sais aussi que le rapport qui stupéfia tout l'Institut était plein de mots imposants qui assimilaient des ordures excrémentielles à du sang humain. L'expertise de M. Bayle contenait la même accumulation savantasse et un peu puérile de termes barbares.

Il a fallu un scandale pour destituer M. Amy.

Qui pourrait, aujourd'hui, prétendre que l'expertise qui arma le bras de Philipponet fut certaine et loyale ?

J'ai voulu contrôler les affirmations de M. Oger.

J'étais sûr de sa bonne foi. Mais qu'importe mon avis ? C'est une vérité scientifique aussi que je recherche. Je veux avoir tous les scrupules du bon expert.

J'ai rencontré M. de Castelnuau. Il est des noms qui imposent le respect, toute vaine politique écartée. Un vieillard noble et fin m'a accueilli et, sans réserve, m'a parlé.

— Je connais M. Oger depuis de nombreuses années. C'est une conscience. Souvent, il me parlait de « son » ami Bayle. Un jour, plus d'un an avant le crime, il l'avait prévu devant moi. Tout ce qu'il vous a dit, il me l'avait dit en 1927, en 1928. Je l'ai vu, blême de terreur, me conter l'histoire de l'injection fatale. J'ai été témoin de son trouble, de ses scrupules, de son débat de conscience, quand il cherchait si son devoir était dans le silence ou la révélation. Je lui ai conseillé de dire ce qu'il savait...

Quelle preuve meilleure de la sincérité de M. Oger. Alors que penser de M. Bayle ?

### L'assassin : Philipponet

Volontairement, je ne vous ai pas encore présenté Philipponet. Dans mon dossier, les lettres abondent qui louent le courage, l'énergie, la probité de cet ingénieur lyonnais, un peu fermé, assez sombre, mais paisible et laborieux.

M. Romarié, industriel à Saint-Jean-en-Royans, M. Maurice Jacob, 32, rue d'Aboukir, qui fut son patron, M. Armandy, à Aubenas, qui fut son lieutenant pendant la guerre, M. Girard, 10 rue de Gazomètre, à Lyon, qui fut sous ses ordres à cette époque, sont unanimes dans leur affection et leur affliction.

M<sup>e</sup> Python, dans cette éloquente défense qui sauva une tête menacée, doutait de la pleine responsabilité de l'assassin de M. Bayle. Il me disait :

— Je crois bien qu'ils ont condamné un fou.

M<sup>e</sup> Boccaccio, qui, un moment, fut son défenseur, après avoir été son officier au front, m'a déclaré :

— Là-bas, nous le considérons comme un anormal, comme un exalté...

Un exalté, c'est bien cela.

## Horoscopes d'essai gratuits

AUX LECTEURS DE CE JOURNAL

Le professeur Roxroy, l'astrologue bien connu, a décidé une fois de plus de favoriser les habitants de ce pays en leur faisant parvenir des Horoscopes d'essai gratuits.

La réputation du professeur Roxroy est si répandue qu'une introduction de notre part est à peine nécessaire. Son pouvoir de lire la vie humaine à n'importe quelle distance est tout simplement merveilleux.

Même les Astrologues les plus réputés et les reconnus comme leur Maître et suivent ses traces.

Il vous dira ce dont vous êtes capable et comment atteindre le succès. Il vous décrira les périodes favorables de votre vie. La justesse de ses vues concernant les événements passés, présents et futurs vous surprendra et vous aidera.

M. d'Armir, directeur de l'Union Psychique Universelle, Paris, écrit : « Je tiens à venir vous dire que l'Horoscope que vous m'avez adressé m'a satisfait sous tous les rapports. Vous m'avez défini avec une précision remarquable les tendances de mon caractère. »

Si vous désirez profiter de cette offre spéciale et obtenir une revue de votre vie, écrivez vous-même simplement vos noms et adresse, le quantième mois, année et lieu de votre naissance (le tout distinctement). Indiquez si vous êtes monsieur, dame ou demoiselle, et mentionnez le nom de ce journal. Il n'est nul besoin d'argent, mais, si vous voulez, vous pouvez joindre 2 francs en timbres de votre pays pour frais de poste et travaux d'écriture.

Adressez votre lettre, affranchie à 1 fr. 50, à ROXROY (Dept. 2465 A), Emmastraat, 42, La Haye (Hollande).



## 5000 PHONOS POUR RIEN

P — PIN distribués aux lecteurs trouvant la solution de ce concours et se conformant à nos conditions. Reconstituez cinq prénommes. En prenant la première lettre du premier, la deuxième du deuxième et ainsi de suite, jusqu'à la cinquième lettre, vous trouverez une ville de France. Laquelle ? Découpez le bon et adressez-le directement à ARYA, 22, rue des Quatre-Frères-Peignot, Paris (XV<sup>e</sup>). — Joindre enveloppe timbrée à 0 fr. 50 portant votre adresse.

Alors, le drame, ce pourrait donc être cela, un être fantasque inconnu, sensible, victime d'un propriétaire rapace, puis d'un expert faillible dans sa science et dans sa conscience ?

Sans le bien connaître, mais pour le deviner, il faut lire cette étrange confession qu'il écrivit à la demande des aliénistes et où il protestait de sa santé mentale.

...Quand je vis ma victime... une force irrésistible s'empara de moi et je me trouvais près d'elle sans m'en rendre compte et je tirais... Jamais personne ne pourra savoir le bien-être moral et physique que j'éprouvais alors. Après une telle lutte dont la description n'est qu'un pâle tableau, aucune phrase ne pourrait donner l'étendue du bonheur de ma libération (sic).

Depuis, dans le calme, ma conscience ne m'a jamais rien reproché, elle est heureusement calme, mais il est triste d'avoir été obligé d'en arriver là...

Et c'est le même homme qui déclarait textuellement à l'instruction :

« Je ne peux pas dire que les faux que je reproche à M. Dichamp m'aient causé un préjudice matériel, mais ils m'ont causé un préjudice moral consistant dans ce fait qu'en produisant cette pièce falsifiée par lui au cours de l'instruction, il a essayé de me convaincre de mensonge. De même, en appuyant sa demande sur cette pièce devant la juridiction civile, il m'a obligé à supporter un procès injuste. »

Cet homme est au bagne. Pour toute sa vie. Il a tué. S'il est responsable, si un expert a trahi sa mission et son devoir, Philipponet, quand même, mérite un châtiement. Il a tué.

Mais toute sa vie... parmi des hommes perdus de crimes...

Des amis ont demandé sa grâce.

M. de Castelnuau a été reçu par le Directeur des affaires criminelles. Il a parlé de Philipponet. Il a parlé aussi de Bayle. On lui a laissé espérer qu'une grâce, un jour, peut-être, plus tard, dans l'avenir...

Un moment, M. de Castelnuau a évoqué une révision de ce procès qu'on a jugé sans le connaître.

Le haut fonctionnaire s'est dressé, implacable :

— Une révision ? Cela jamais ! Jamais !... Bayle est vengé. Qu'on ne parle plus de cela. Qu'on ne parle plus de lui. Pas d'histoires...

M<sup>e</sup> J.-Ch. Legrand m'a dit :

— M. Bayle gagnait 60 000 francs par an. Il avait fait effectuer 150 000 francs de réparations dans son appartement, 56, rue de Rennes. Un procès que je connais l'a révélé.

Moi, je sals, par ceux qui connaissent sa vie, qu'il dépensait et qu'il gagnait beaucoup d'argent.

M<sup>e</sup> J.-Ch. Legrand me parle de Philipponet, dont il veut obtenir la grâce :

— Je l'ai vu à l'île de Ré, avant son embarquement. Je lui ai parlé librement une demi-heure, pour lui faire signer son recours en grâce. Je le vois encore, devant moi, simple et digne, plein de courage. Il ne s'anima que lorsqu'il parla de M. Bayle. « C'était un malhonnête homme, dit-il profondément, de toute sa conviction. » Il a signé sa feuille. Il m'a dit, sans faiblir : « Recommandez à ma femme d'être courageuse. Répétez-lui que je l'aimerai toujours, jusqu'au bout... En s'embarquant, il s'est tourné vers moi et il m'a crié : « Merci, maître ! » avant de descendre dans la cale. Je lui ai répondu : « Au revoir ! »

Au revoir... Philipponet reviendra-t-il jamais ?

MAURICE CORIEM.

## LA GAÏETÉ CHEZ SOI CARILLONS WESTMINSTER LES PLUS RÉPUTÉS

Mouvement de précision. Ébenisterie de grand luxe soit en chêne clair - chêne fumé ou façon noyer. Cadran artistique, glaces bisautées sorties cuivre.

MOUVEMENT 8 JOURS garanti 10 ans, sonnant les quarts et l'heure. Sons incomparables. 8 marteaux, 8 gongs.

PAYABLE

45<sup>fr.</sup>

PAR MOIS

OU 10 MENSUALITÉS

Livraison immédiate - Prix de Fabrique -

- Superbe cadeau à tout acheteur

Magasin ouvert 1<sup>re</sup> les jours de 9 à 12 h. et de 15 à 18 h.

MORLOGERIE WILLIAMS

4, rue du Ponceau - Paris (2<sup>e</sup>)

(Juste à la sortie du Métro : REAUMUR)



**SALLE A MANGER**  
noyer massif sculpté

**3.195<sup>fr</sup>**  
Les 8 pièces

N° 5.5913 du cat.

---

**CHAMBRE A COUCHER**  
ronce de noyer

**2.250<sup>fr</sup>**

N° 5.5914 du cat.

# TOUJOURS LES PLUS BAS PRIX

Une visite vous convaincra

## AUX GALERIES BARBES

55 Boulevard Barbès, Paris

ne pas confondre au coin de la rue Labot. Magasin d'exposition 29 à 43, rue Labot.

Les GALERIES BARBES consentent à leur clientèle les avantages suivants : Certificat de garantie, remboursement des frais de déplacement à tout achat, livraison ou expédition rapide et gratuite à DOMICILE dans toute la FRANCE. Franco de port et emballage, garde sans frais des meubles achetés. Les titres de Rente Française, les bons de la Défense Nationale, ainsi que les emprunts gagés par l'Etat sont acceptés en paiement. Sur désir du client, échange ou reprise en compte de mobiliers lui appartenant.

Grandes facilités de paiement accordées sur demande

TOUS LES MATINS  
VISITE DE NOS USINES  
52, RUE DES POISSONNIERS  
A 150<sup>m</sup> DES GALERIES BARBES

**BON** pour un **ALBUM GRATUIT**

1° L'album général de 220 pages  
2° L'album de literie, tapis et salons  
(Rayer la mention inutile)

Remplir et adresser ce bon sans engagement de votre part aux

**GALERIES BARBES**  
55, Boulevard Barbès, PARIS-18<sup>e</sup>

405

## CATALOGUE - ALBUM GRATUIT

Si vous préférez ne pas découper le bon ci-dessus, demandez notre Catalogue sous le numéro 405.



**GRATUITEMENT !** le FAKIR AÏN-DRAM par ses études astrologiques vous guidera dans la vie.

Actuellement en France, le célèbre FAKIR AÏN-DRAM, astrologue réputé, maître des merveilleux secrets de l'Inde antique, vous donnera des conseils relatifs à votre **SANTÉ**, vos **AFFAIRES**, vos **AMOURS**. Le don merveilleux qu'il possède de lire le passé et l'avenir des destinées humaines est saisissant : laissez-le être votre conseiller et ami : il vous évitera les ennuis et chagrins qui ont accablé votre passé ou qui vous menacent peut-être à l'heure présente. Pour profiter de cette occasion unique de faire votre bonheur, indiquez-lui sans retard, votre nom et prénom, ainsi que votre date de naissance et adresse exacte. Cette étude cependant détaillée et précise, est entièrement gratuite, mais vous pouvez joindre 1 fr. 50 en timbres-poste de votre pays pour couvrir les frais d'écriture et de port. Adresser votre demande au FAKIR AÏN-DRAM, Service 29, P.R. Bureau 111, rue Ste-Anne, n° 4, Paris (1<sup>er</sup>). (Ne pas oublier la mention P.R. Bureau 111, sur l'adresse) Indiquez si vous êtes Monsieur, Madame ou Mademoiselle - Recommandez-vous de ce journal

**LES TRAITEMENTS DU D'ORVAL**

**BLENNORRHAGIE GUÉRIE**  
Traitement rationnel facile à suivre. — Discret. Ni Santal, Ni Lavage, Ni piqûres — Succès certains. Traitement, 1 mois : 120 fr. — Notice sur demande.

**SYPHILIS VAINCUE**  
Mercure, Iode, Bismuth, Arsénic  
Sûr, discret, efficace, sans piqûres.  
Le traitement (1 mois) : 50 fr. — La Cure (3 mois) 140 fr.

**PLUS D'AFFAIBLIS DE NEURASTHÉNIE SEXUELLE**  
Traitement rationnel, sûr, efficace, inoffensif  
La boîte : 25 fr. — Le traitement (3 boîtes) : 65 fr.  
Dépôt-Labor. : 33, rue Saint-André-des-Arts, PARIS.

**Chez soi** écrit, gains intér. et imméd. GOSSE Charles, à St-Pol (P.-de-C.).

**RÉUSSIR** en tout : Amour, Santé, Affaires, par l'influence astrale. Astrologie, Cartomancie, Chiromancie, Graphologie, Consultations 1. les jours de 2 à 8 h. Jeudi et dim. sur rend.-vous. Correspond. date de naissance et 30 fr. M<sup>me</sup> RENÉE, professeur de sciences occultes, 8, avenue Vaugirard-Nouveau, Paris-15<sup>e</sup>.

7 fr. le CENT. Copies d'ad. et gains suivis à Correspondants 2 sexes pend. loisirs. ÉTAB. SERTIS, 67, LYON.

**MARTHA - MARY - VOYANTE**  
Méthode Egyptienne, transmission de pensée, fixe date événements par lecture dans sable et cristal. Tarots. Reçoit 1 à 7 h. sauf dimanche et lundi ; par correspondance, 20 fr. 50. 70, rue Pixérécourt, PARIS (XX<sup>e</sup>), 5<sup>e</sup> étage, porte en face.

**CHEZ SOI** écritures, gains intér. et immédiats. T. MUREAU, à OFFRANVILLE (S.-Inf.).

**COPIES ADRESSES** et agent 2 sexes deman. partout. Gros gains. Ecr. Établiss. P. J. EDOX, Marseille.

**INFAILLIBLEMENT** avec l'IRRADIANTE envoyée à l'essai, vous soumettez de pres ou de loin quelqu'un à VOTRE VOLONTÉ. Demandez à M<sup>me</sup> GILLE, 169, r. de Tolbiac, PARIS, sa broch. grat. N° 4.

**L. GEORGES** "L'AS DES DÉTECTIVES" Ex-inspect. de la Sûreté (Diplômé). — 20, rue de Paradis — Provence 86-03 — Enquêtes. Recherches. Preuves pour divorce. Missions délicates. — Prix modérés.

**MME MAX** Voyante, et ses tarots, donne conseils tout avenir, ramène affections. Reç. de 9 à 19 h. Par corresp. 20 fr. Date naiss. 30, Polonceau, Paris. Mét. Barbès.

**GAGNEZ** 1 000 frs par mois et plus pend. loisirs 2 sexes. Partout. Écrire : Manufacture PAX G., à Marseille.

**SANS RIEN VERSER D'AVANCE**

Vous pouvez avoir pour **40 FRS PAR MOIS**

**CHRONOMÈTRE "CO-RE" DOUBLE BOITIER**

Une montre précise, élégante, solide. Echappement ancre 15 rubis, décor moderne.

**PLAQUE OR INALTERABLE**

Livré avec sa chaîne en plaqué or **480<sup>fr</sup>**

Catalogue Général N° 72 gratis sur demande  
**COMPTOIR RÉAUMUR 78, Réaumur Paris**

**GAGNEZ** 1 000 fr. par mois et plus pend. loisirs. Écritures chez soi. Éc. HUARD, 116 Chatou (S.-et-O.).

**DÉTATOUAGE** sans piqûre, sans acide, disparition certaine, rapide, définitive. Produits avec méthode. Cine-Photos. Pour opérer soi-même. Sur demande. Prof. DIOU, 11, rue Championnet, LILLE.

**CHEZ VOUS** 400 francs par quinzaine, ss quitt. emploi. Partout facile. Écr. Établis FUSEAU, 75, MARSEILLE.

**MONDIALE-POLICE** ex-inspect. police judic. et de sûreté. Rens. Enqu. Filat. etc. T. pays, T. Missions, Divorces, Procès. Prix mod. 6, Bd SAINT-DENIS. Botz : 30-74 ; 9 à 19 h. et Dim. 9 à 12 h.

**VOYANTE RUSSE M<sup>me</sup> KAHL** prédit l'avenir, répond aux questions mentales, devine prénoms. 4 h. à 7 heures. 71, rue de Clichy, PARIS.

**LE POSTE SECTEUR E. ANCEL FAIT AIMER LA T.S.F.**

Les Européens en haut-parleur **SANS ANTENNE** absol. complet **1.395<sup>fr</sup>**

**A CRÉDIT : 135 francs** à la commande et 12 mensual de 120 fr

Tous renseignements les Publications 35.

**83, Rue de Rome - PARIS**

**AVENIR** M<sup>me</sup> At. Bénard, 46, r. Turbigo, Paris. Voit tout, assure réussite en tout. Fixe date évén. 1931-32, mois par m. Fac. mariage d'apr. prénoms. Voir ou écrire (envoi date de naissance et 20 fr. 50). Reç. le dimanche.

**M<sup>me</sup> FLAUBERT VOYANTE**, connaît la science des Brahmines qui seule fait réussir en tout. Reçoit de 10 à 12 et 2 à 7. 44, r. de Maistre. 2<sup>e</sup> ét. C. t. p. r.

**PROF. RAYMOND VOYANCE, CHIROMANCIE, ASTROLOGIE, GRAPHOLOGIE, MÉDIUMNITÉ, CRISTALLOSCOPIE, HOROSCOFES par Correspondance** 2, Avenue St Honoré d'Eylau (16) Angle 58, av. Malakoff Tél. : PASSY 77-91

**NOUVELLE DÉCOUVERTE** permet de soigner Syphilis, Blenno, Prostate, Impuissance, Métrite, Écoulements (anciens ou récents), seul, chez soi, sans piqûres, à l'insu de tous. Résultats remarquables rapides et certains. Consult. par correspond. (discret) ou venir : D<sup>r</sup> ARI, 28, Faubourg Montmartre, 28, Paris.

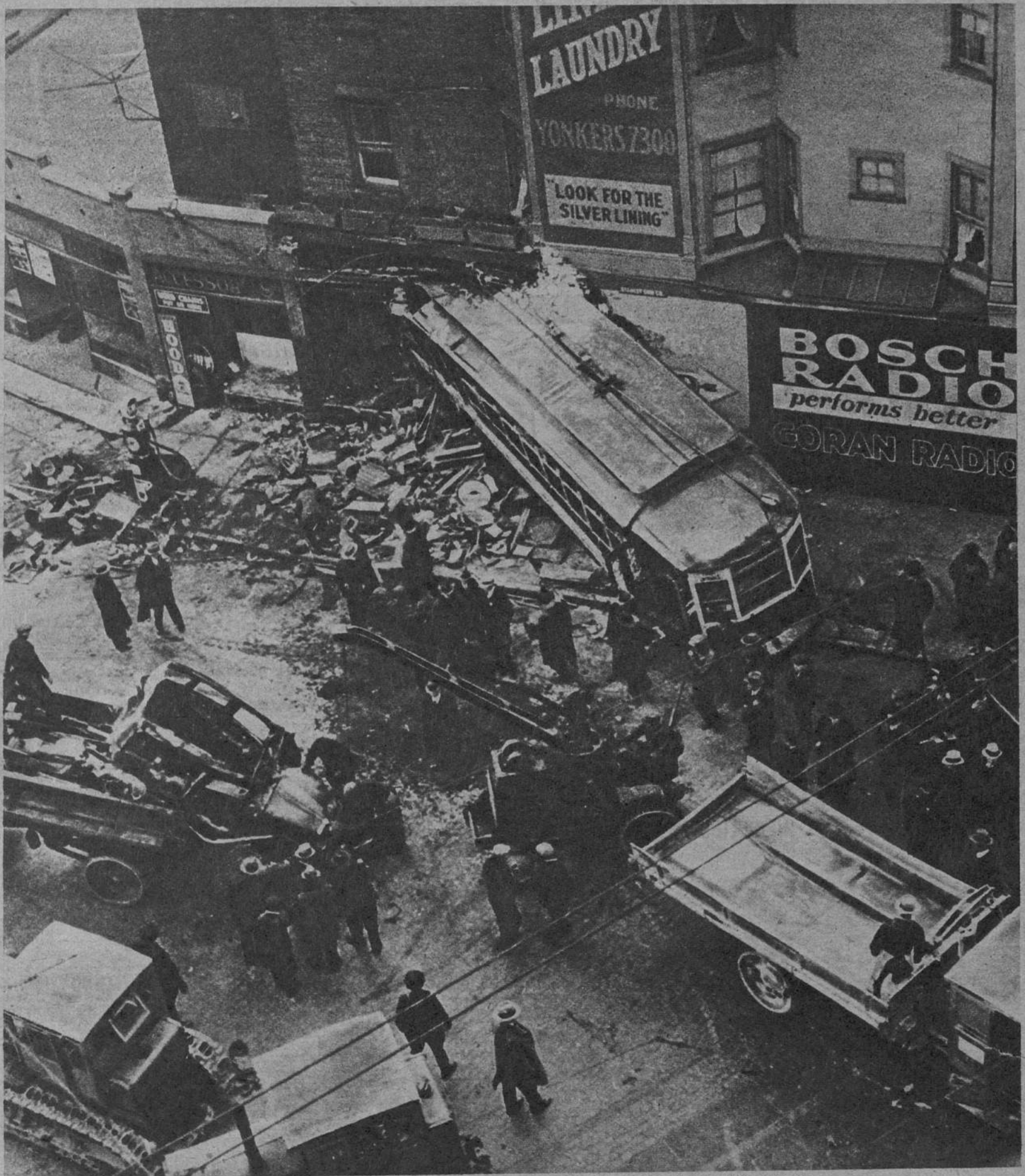
**MALADES : Nerveux, Obsédés**

Impulsifs, adressez-vous à L'INSTITUT MODERNE DE MÉDECINE. Ou vous trouverez les spécialistes les plus expérimentés, l'installation et l'appareillage le plus moderne pour les maladies du poulmon, cœur, voies urinaires (hommes et femmes), syphilis, peau, sang. Rhumatismes, arthritisme, sciatique. Prix modérés. RAYONS X, DIATHERMIE, ULTRA-VIOLETS, TOUTES APPLICATIONS DE L'ÉLECTRICITÉ MÉDICALE

**INSTITUT MODERNE DE MÉDECINE**  
9, Rue Papillon (Square Montholon) | 7, Villa Danré, SAINT-DENIS  
Consultations tous les jours de 9 h. à 12 heures, 14 h. à 20 heures, Dimanches et fêtes de 9 h. à 12 heures.



# POLICE MAGAZINE



## UN TRAMWAY DANS UNE MAISON

Il est rare qu'on ait à enregistrer un accident de la rue aussi grave que celui-ci. A San-Francisco, un tramway ayant déraillé, alors qu'il roulait à toute vitesse, démolit trois automobiles et vint pénétrer avec violence dans une maison. Il y eut 30 morts et 51 blessés, dont 14 grièvement. La police et les pompiers s'occupent de déblayer la rue.